

**BESOINS DE LOGEMENT SPÉCIAUX**  
Une synthèse des recherches  
entreprises jusqu'à  
ce jour au Canada

Rapport produit pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement

Décembre 1988

**BESOINS DE LOGEMENT SPÉCIAUX**

**Une synthèse des recherches  
entreprises jusqu'à  
ce jour au Canada**

Richard Weiler, M.A., M.Serv. Soc.  
MaryAnn McLaughlin, Ph.D.  
Nahid Faghoury, M.A.

**Conseil canadien de développement social**

Rapport produit pour la Société canadienne  
d'hypothèques et de logement

Décembre 1988

## REMERCIEMENTS

Le Conseil canadien de développement social et les auteurs remercient de leur contribution à ce projet Debra Darke, chercheuse principale à la SCHL, et les membres du comité consultatif du Groupe de travail sur les groupes spéciaux du Comité national de recherche sur le logement, ainsi que tous les spécialistes qui ont fourni des références et des recommandations.

Le comité consultatif était composé des membres suivants :

Debra Darke	SCHL
Susan MacDonnell	Ministère du logement de l'Ontario
Joan Selby	Fondation de l'habitation coopérative
Martin Wexler	Association canadienne des responsables de l'habitation et de l'urbanisme
François Renaud	La Société d'habitation du Québec

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a financé ce projet en vertu de la partie V de la Loi nationale sur l'habitation. Les avis exprimés dans ce document sont ceux des auteurs et ne représentent pas les avis de la Société.

## TABLE DES MATIÈRES

### Page

REMERCIEMENTS		
1.0	INTRODUCTION	1
1.1	Objectifs de l'étude	2
1.2	Définition des termes	3
2.0	MÉTHODES	
2.1	Élaboration d'un contexte pour l'analyse des besoins de logement spéciaux	5
2.2	Identification des recherches clés canadiennes	8
3.0	EXAMEN DE LA DOCUMENTATION ET RECOMMANDATIONS POUR LES RECHERCHES FUTURES	10
3.1	Profil des personnes ayant des besoins de logement spéciaux	12
3.1.1	Estimation de la taille de la population	14
	3.1.1.1 Recommandations pour la recherche	20
3.1.2	Logement	22
	3.1.2.1 Recommandations pour la recherche	28
3.1.3	Perspectives et attentes	30
	3.1.3.1 Recommandations pour la recherche	32
3.2	Caractéristiques du milieu physique et social du logement	34
3.2.1	Aménagement physique	35
	3.2.1.1 Recommandations pour la recherche	38
3.2.2	Emplacement	40
	3.2.2.1 Recommandations pour la recherche	44
3.2.3	Organisation sociale	46
	3.2.3.1 Recommandations	48
3.3	Services de soutien	50
3.3.1	Services de soins personnels directs	53
	3.3.1.1 Recommandations pour la recherche	56
3.3.2	Services de chaînage	58
	3.3.2.1 Recommandations pour la recherche	60

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
4.0 ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION COORDONNÉS	62
RÉFÉRENCES	64
ANNEXES	
A : NORMES NATIONALES D'OCCUPATION	
B : TERMES UTILISÉS POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES	
C : LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES	
D : LETTRES AUX PERSONNES-RESSOURCES	
E : BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE	

## 1.0 INTRODUCTION

Depuis 1986, les programmes de logement social fédéraux-provinciaux visent en premier lieu les ménages dans le besoin. Selon les représentants de la SCHL, ces ménages comprennent :

- 1) Les ménages qui versent 30 p. 100 ou plus de leur revenu pour le logement ou qui occupent des logements surpeuplés ou défectueux et qui ne pourraient obtenir un logement de qualité et de taille convenables dans leur zone du marché sans avoir à y consacrer plus de 30 p. 100 de leur revenu;
- 2) les ménages qui ont besoin d'un logement spécial pour satisfaire à des besoins de logement spéciaux qui viennent s'ajouter à ceux qui sont liés à l'abordabilité, à la qualité et au surpeuplement.

En juin 1987, les membres du Groupe de travail sur les groupes spéciaux du Comité national de recherche sur le logement (CNRL) ont exprimé certaines préoccupations à l'égard de la recherche sur les besoins de logement spéciaux entreprise au Canada. Premièrement, les recherches existantes ont généralement examiné les besoins de logement spéciaux d'un sous-groupe particulier du large éventail de ménages épouvant des besoins de ce genre. Il peut s'agir de personnes qui ont toujours été difficiles à loger, y compris les sans-abri et les ménages collectifs comme les locataires, les pensionnaires et les chambreurs, comme de gens qui ont besoin de logements comprenant une composante de soins, tels les handicapés physiques ou mentaux et les personnes âgées. Deuxièmement, bien que les recherches antérieures aient examiné une gamme de questions de types différents, y compris celles liées à l'estimation de l'ampleur et de la nature des besoins de logement spéciaux et les façons possibles de répondre à ces besoins, elles ont

généralement traité de façon isolée les différents genres de besoins de logement spéciaux.

Afin d'élaborer un plan d'action coordonné pour les recherches futures dans le domaine des besoins de logement spéciaux, les membres du groupe de travail du CNRL ont convenu qu'il serait utile de faire le point de la recherche entreprise au Canada jusqu'à présent. Pour donner suite à cette proposition, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a commencé la synthèse des recherches entreprises au Canada jusqu'à ce jour sur les besoins de logement spéciaux. Elle a établi le mandat de l'étude en consultation avec un comité consultatif du groupe de travail du CNRL.

### 1.1 Objectifs de l'étude

Le mandat de l'étude comprenait les principaux objectifs suivants :

1. Élaborer un contexte permettant d'organiser les recherches entreprises au Canada jusqu'à ce jour et analyser les questions de recherche primordiales liées aux besoins de logement spéciaux.
2. Identifier les recherches clés au Canada qui traitent des concepts et questions liés aux services et à l'hébergement spéciaux qui sont nécessaires pour venir en aide aux personnes ayant des besoins de logement spéciaux.

3. Cerner les questions clés étudiées dans les recherches pertinentes afin de classer la documentation existante dans le contexte des besoins de logement spéciaux et déterminer les domaines à étudier dans les recherches ultérieures.
4. Présenter les questions relevées dans les recherches antérieures dans un contexte qui clarifie l'état des connaissances actuelles et souligne les lacunes des connaissances.
5. Élaborer des recommandations sur l'orientation à donner aux recherches futures pour combler ces lacunes.

## 1.2 Définition des termes

Aux fins de cette étude, nous avons fait une distinction entre les besoins élémentaires de logement et les besoins de logement spéciaux que nous définissons ci-après pour plus de précision.

**Besoins élémentaires de logement** : Nous supposons au départ que tous les ménages ont essentiellement besoin d'un logement abordable, de taille et de qualité convenables. Suit une définition précise de ces termes :

**Qualité convenable** : On considère qu'un logement est de qualité convenable s'il est doté d'installations sanitaires fondamentales (eau courante chaude et froide à l'intérieur, toilettes intérieures, y compris les toilettes chimiques, et baignoire ou douche) et qu'il n'a pas besoin de réparations importantes.

**Abordabilité** : Si le ménage consacre moins de 30 p. 100 de son revenu au logement, ce dernier est jugé abordable.

**Taille convenable** : Pour déterminer si la taille d'un logement convient à un ménage, on compare la taille et la composition de ce dernier aux Normes nationales d'occupation pour établir s'il y a suffisamment de chambres à coucher. On trouvera une description des Normes nationales d'occupation à l'annexe A.

**Besoins de logement spéciaux** : Aux fins de cette étude, les personnes ayant des besoins de logement spéciaux sont celles qui requièrent des **services de soutien et (ou) des agencements "spéciaux"** sans lesquels leurs besoins élémentaires de logement ne peuvent être satisfaits. Autrement dit, ces personnes ne pourraient vivre de façon indépendante, même si leurs besoins élémentaires d'hébergement étaient satisfaits (c.-à-d. si un logement abordable et de taille et de qualité convenables leur était fourni), en raison d'agencements ou de services de soutien spéciaux dont elles ont besoin.

**Logement social** : Les logements sociaux comprennent les logements subventionnés par le gouvernement fédéral et (ou) les provinces, comme les logements publics, les logements sans but lucratif publics et privés et les logements coopératifs, ainsi que les logements bénéficiant de suppléments de loyer.

## 2.0 MÉTHODES

Cette étude de synthèse comprenait quatre principaux éléments : l'élaboration d'un contexte théorique pour les besoins de logement spéciaux permettant de classer les recherches existantes et d'analyser les questions de recherche primordiales; l'identification des recherches clés au Canada liées aux besoins de logement spéciaux; l'examen et l'analyse des recherches pertinentes; et l'élaboration de recommandations concernant l'orientation des recherches futures sur les besoins de logement spéciaux. Dans la présente section, nous décrivons la méthode utilisée pour chaque élément.

### 2.1 Elaboration d'un contexte pour les besoins de logement spéciaux

Dès le début, nous avons constaté que les recherches sur les personnes ayant des besoins de logement spéciaux avaient été menées par divers chercheurs ayant des points de vue différents au départ et utilisant tout un éventail de méthodes théoriques. Par exemple, des psychiatres, des sociologues, des économistes, des architectes, des psychologues en environnement et des urbanistes avaient fait de la recherche sur les handicapés physiques. Notre défi consistait à établir un contexte qui permettrait de classer les recherches sur les besoins de logement spéciaux sans tenir compte du sous-groupe dont elles étudiaient les besoins et de la spécialité de leurs auteurs.

En faisant appel à leur connaissance de la documentation et à leur expérience de la recherche dans les domaines du logement, des services sociaux personnels, du droit, du développement social, de la violence familiale et de la réadaptation, les enquêteurs ont proposé un contexte théorique en trois volets pour classer les recherches dans trois principales catégories :

- 1) les recherches qui établissent le profil des personnes qui ont des besoins de logement spéciaux;
- 2) les recherches liées au milieu physique et social du logement;  
et
- 3) les recherches liées aux services de soutien.

On trouvera à la figure 1 un graphique illustrant les liens entre ces composantes.

Le comité consultatif du projet a examiné la version préliminaire du contexte théorique, qui a ensuite été révisée pour tenir compte des suggestions des membres. On trouvera une description plus détaillée de chaque volet du contexte théorique à la section 3.0.

## **BESOINS DE LOGEMENT SPÉCIAUX**

### **CONTEXTE THÉORIQUE**

#### **PERSONNES AYANT DES BESOINS DE LOGEMENT SPÉCIAUX**

1. Profil du groupe ayant des besoins spéciaux
2. Hébergement actuel
3. Perspectives et attentes

#### **CONTEXTE PHYSIQUE ET ET SOCIAL DU LOGEMENT**

1. Aménagement
2. Emplacement
3. Organisation sociale

#### **SERVICES DE SOUTIEN**

1. Services de soins personnels directs
2. Services de chaînage

### **QUESTIONS DE RECHERCHE**

## **2.2 Identification des recherches clés au Canada**

Le plan de recherche prévoyait l'utilisation de deux méthodes pour relever les recherches canadiennes sur les besoins de logement spéciaux : une recherche documentaire conventionnelle en bibliothèque et des entrevues avec des personnes-ressources clés.

Pour la recherche documentaire conventionnelle en bibliothèque, nous avons utilisé les bases de données électroniques figurant à l'annexe B. Malheureusement, nous n'avons pas utilisé les termes et expressions traduits en français dont la liste paraît également à l'annexe B, mais uniquement leurs équivalents anglais. Nous n'avons donc pas pu nous assurer de relever les recherches publiées dans l'une ou l'autre langue. Par conséquent, il y a sous-représentation dans cette synthèse et dans la bibliographie annotée des recherches sur les besoins de logement spéciaux entreprises au Québec.

Comme deuxième méthode utilisée pour identifier les recherches canadiennes sur les besoins de logement spéciaux, nous avons interviewé des personnes-ressources clés bien informées sur la recherche dans le domaine du logement et (ou) des besoins de logement spéciaux au Canada. La liste primaire de 30 contacts clés, établie en consultation avec les membres du comité consultatif, comprenait des membres du Groupe de travail sur les groupes spéciaux du Comité national de recherche sur le logement; des représentants de centres clés d'études avancées situés dans des universités et des instituts de recherche spécialisés; des pourvoyeurs de services de soutien et de logements sociaux dans les secteurs public, bénévole et privé;

des groupes de défense d'intérêts particuliers; et des représentants de groupes spéciaux. (Voir la liste à l'annexe C.)

Nous avons envoyé à chaque personne-ressource une lettre qui décrivait le projet et demandait leur aide pour : 1) identifier les recherches clés au Canada sur les besoins de logement spéciaux et 2) cerner les questions sur lesquelles il faudrait faire de la recherche. On trouvera une copie de la lettre à l'annexe D. Par la suite, nous avons interviewé ces personnes-ressources au téléphone.

Quelques-unes des personnes avec lesquelles nous avons communiqué pendant cette première étape nous ont donné les noms d'autres chercheurs qui, selon elles, seraient particulièrement qualifiés pour faire des observations dans un domaine particulier de la recherche sur les besoins de logement spéciaux. Nous avons fait tout notre possible pour tirer partie de cette deuxième liste de personnes-ressources en leur envoyant la même lettre et en communiquant ensuite avec elles par téléphone.

Nous avons examiné toutes les études acquises par ces moyens et avons pris note des questions exigeant d'autres recherches identifiées pendant les entrevues afin d'en tenir compte au moment de l'élaboration de recommandations pour les recherches futures.

### **3.0 EXAMEN DE LA DOCUMENTATION ET RECOMMANDATIONS POUR LES RECHERCHES FUTURES**

On trouvera dans la présente section une synthèse de la documentation que nous avons examinée. Pour plus de clarté, nous avons organisé cette synthèse selon les sections et sous-sections du contexte théorique.

Nous avons commencé cette étude en cherchant des travaux de recherches axés spécifiquement sur le milieu physique et social spécial du logement et les services de soutien spéciaux nécessaires pour permettre aux personnes ayant des besoins spéciaux de vivre dans des logements sociaux. Nous avons trouvé très peu de recherches menées dans le contexte de logements sociaux ou axées spécifiquement sur l'hébergement de personnes ayant des besoins spéciaux dans des logements sociaux.

Puisque le contexte théorique peut s'appliquer à tous les genres de logements, nous avons élargi la portée de notre examen de la documentation. Cela a toutefois donné lieu à un nouveau problème : les contraintes budgétaires et de temps limitaient le nombre d'études qu'il était possible d'examiner. Pour certains groupes comme les personnes âgées frêles et les handicapés physiques, l'effort de recherche sur les besoins de logement a été considérable. Toutefois, pour d'autres groupes comme les immigrants, les réfugiés et les ex-contrevenants, nous avons trouvé très peu de recherches sur les besoins de logement spéciaux.

Nous avons décidé d'axer notre examen sélectif de la recherche entreprise jusqu'à ce jour au Canada sur cinq groupes de personnes

qui pourraient avoir des besoins de logement spéciaux : les handicapés physiques, les femmes victimes de violence familiale, les malades mentaux chroniques, les mères célibataires adolescentes et les sans-abri. Bien que cet examen de la recherche ait, par la force des choses, été sélectif, nous croyons que les recommandations subséquentes pour les recherches futures, que nous avons élaborées en fonction de cet examen et de nos conversations avec des spécialistes sur les besoins de logement spéciaux, s'appliquent à toutes les personnes qui ont des besoins de ce genre.

Pour faciliter l'élaboration d'un plan d'action coordonné pour les recherches futures dans ce domaine, nous avons fait des recommandations pour trois types de recherche : la recherche théorique fondamentale, la recherche empirique et la recherche sur le développement communautaire.

### **3.1 PROFIL DES PERSONNES AYANT DES BESOINS DE LOGEMENT SPÉCIAUX**

Pour cette étude, les personnes ayant des besoins spéciaux de logement sont celles qui requièrent un agencement physique et (ou) des services de soutien "spéciaux" sans lesquels il est impossible de satisfaire à leurs besoins élémentaires de logement. En d'autres termes, ces personnes ne pourraient vivre de manière indépendante, même si leurs besoins élémentaires d'hébergement étaient satisfaits (c.-à-d. si un logement abordable et de taille et de qualité convenables leur était fourni), en raison des agencements ou des services de soutien spéciaux dont elles ont besoin.

#### **PERSONNES AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX DE LOGEMENT**

##### **1. Profil des groupes ayant des besoins spéciaux**

Les populations ayant des besoins spéciaux comprennent, sans toutefois s'y limiter, les personnes suivantes :

Femmes victimes de violence familiale	Sans-abri
Mères célibataires adolescentes	Immigrants
Malades mentaux chroniques	Réfugiés
Handicapés physiques	Handicapés mentaux
Contrevenants et ex-contrevenants	Personnes âgées frêles
Jeunes adolescents qui ne peuvent retourner chez eux	

Les estimations de la taille de la population doivent tenir compte du fait que ce ne sont pas toutes les personnes comprises dans ces groupes qui ont des besoins spéciaux de logement.

##### **2. Logement actuel**

Genres de logements et tendances

##### **3. Perspectives et attentes**

Points de vue des défenseurs d'intérêts particuliers, des groupes de consommateurs et des chercheurs sur les plans théorique et des valeurs

Lorsque nous avons élaboré le contexte théorique, nous avons supposé que les personnes qui connaissent des besoins de logement spéciaux comprennent, sans toutefois s'y limiter, les femmes victimes de violence familiale, les mères célibataires adolescentes, les handicapés physiques, les handicapés mentaux, les malades mentaux chroniques, les sans-abri, les contrevenants et les ex-contrevenants, les immigrants, les réfugiés, les autochtones, les personnes âgées frêles et les jeunes adolescents qui ne peuvent retourner chez eux. Nous reconnaissons que ce ne sont pas toutes les personnes de ces groupes qui ont des besoins de logement spéciaux. Nous reconnaissons également que les gens n'entrent pas forcément parfaitement dans les catégories que nous avons relevées. Il se peut que certaines personnes puissent faire partie de plusieurs catégories et que d'autres aient des besoins de logement spéciaux mais qu'elles ne fassent partie d'aucun de ces groupes.

En outre, nous avons supposé que pour comprendre les besoins de logement spéciaux, il fallait établir un profil en examinant les recherches qui font des estimations de la taille de la population; décrivent les modes actuels d'hébergement; et donnent un aperçu des points de vue théorique et sur les valeurs des défenseurs d'intérêts particuliers, des groupes de consommateurs et des chercheurs. Cette section donne une synthèse de cet examen et des recommandations sur l'orientation future de la recherche.

### 3.1.1 Estimation de la taille de la population

Les recherches canadiennes qui fournissent une partie de l'information de base nécessaire à l'élaboration d'un profil des personnes ayant des besoins de logement spéciaux comprennent le recensement régulier du Canada; les enquêtes nationales, provinciales et locales menées par les gouvernements, les groupes de consommateurs et de défenseurs d'intérêts particuliers et les universitaires; les évaluations communautaires des besoins qui précèdent généralement la production de logements spéciaux; et les rapports de groupes de travail (p. ex., l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, 1983-1984; Toews et Barnes, 1986; Kennedy et Dutton, 1987; ECOH, 1987). On trouvera au tableau 1 un résumé d'un éventail d'estimations nationales des populations de handicapés physiques ou mentaux et de personnes souffrant de troubles psychiatriques; de femmes victimes de violence familiale; et de personnes dans d'autres circonstances spéciales, y compris les sans-abri.

TABLEAU 1

PERSONNES AYANT DES BESOINS DE LOGEMENT SPÉCIAUX :  
ESTIMATIONS DÉMOGRAPHIQUES

Groupe	Estimation(s) démographique(s)	Source
Handicapés physiques	12,5 p. 100 des Canadiens (près de 3 millions de personnes)	Enquête Santé Canada, 1978-1979;
	13,2 p. 100 de la population ont signalé un degré d'invalidité quelconque (3,3 millions de personnes)	Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, 1983-1984
	13,2 p. 100 de la population ont signalé un degré d'invalidité quelconque (3,3 millions de personnes)	ESLA, 1986
Malades mentaux chroniques	180 000 à 200 000	Toews et Barnes, 1982; 1986
Femmes victimes de violence familiale	Une femme sur dix au Canada est maltraitée physiquement, psychologiquement ou sexuellement par son conjoint ou partenaire	MacLeod, 1980;
	En 1985, 42 000 femmes et 55 000 enfants vivaient dans des maisons d'hébergement d'urgence	MacLeod, 1987;
	En 1985, 600 000 femmes ont demandé un logement ou de l'aide parce qu'elles étaient victimes de violence familiale	MacLeod, 1987
Mères célibataires adolescentes	29 695 mères célibataires âgées de 15 à 24 ans	Recensement, 1986
	En 1981, il y a eu formation de 23 474 à 26 397 nouvelles cellules familiales du type "mère célibataire adolescente et son enfant"	Schlesinger, 1985
Sans-abri	De 100 000 à 250 000 Canadiens sont demeurés dans des logements temporaires et d'urgence en 1986	McLaughlin, 1987

Bien que ces estimations aient été mises au point au moyen de méthodes scientifiques acceptées, il ne convient pas de les utiliser comme des estimations du nombre de personnes ayant des besoins de logement spéciaux. Les estimations représentent plutôt une limite supérieure pour chaque groupe, puisque les personnes des groupes figurant au tableau 1 n'ont pas toutes des besoins de logement spéciaux. De fait, nous avons trouvé très peu d'études qui tentaient de déterminer la proportion de la population qui a des besoins de logement spéciaux tels que définis aux fins de la présente étude, ou tels que définis dans des études antérieures (p. ex., Perryman, 1980).

Toute tentative d'extrapolation à partir des bases de données existantes présente un problème immédiat et évident : l'estimation dépend de la définition utilisée pour élaborer la base de données d'origine. Plus la définition est restrictive, plus l'estimation sera faible. À titre d'exemple, nous pouvons examiner les deux limites de l'éventail des recherches, soit la recherche estimant la taille de la population de handicapés physiques et la recherche estimant la taille de la population de sans-abri.

La International Classification of Impairments Disabilities and Handicaps (classification internationale des handicaps, déficiences incapacités et désavantages) mise au point par l'Organisation mondiale de la santé a servi de cadre pour l'établissement des définitions utilisées dans la plupart des études sur les handicapés au Canada menées pendant la dernière décennie. La définition opérationnelle habituelle est la limitation de l'activité ou du fonctionnement, qui mesure une incapacité en fonction de la mesure dans

laquelle elle nuit à l'activité principale et à la vie quotidienne d'une personne pendant une période précisée.

Jusqu'à présent, il y a eu quatre enquêtes nationales qui donnent des estimations de plus en plus précises de la taille de la population des handicapés ainsi que de l'information sur les caractéristiques générales de cette population : l'Enquête Santé Canada, menée en 1978-1979 par Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada; l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada de 1983-1984, comprise comme supplément à l'Enquête sur la population active publiée mensuellement par Statistique Canada; le recensement de 1986, dont le questionnaire comprenait une question sur l'incapacité à laquelle ont répondu un ménage sur cinq; et l'Enquête sur la santé et les limitations d'activité (ESLA), enquête postcensitaire qui peut être reliée au recensement de la population de 1986.

À partir des deux premières enquêtes, on estime que 12,5 p. 100 des Canadiens (près de trois millions de personnes) souffrent d'une forme quelconque d'incapacité (Enquête Santé Canada, 1981; Medicus, 1982; Secrétariat d'État, 1986). Nous savons que toutes les personnes que représentent ces chiffres ne sont pas dans la même situation, c'est-à-dire que cette dernière varie selon le genre et la gravité de l'incapacité. Nous savons aussi qu'il y a plus de 300 000 enfants handicapés, que le taux d'incapacité varie selon la province et est plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines, et que les personnes souffrant d'une incapacité ont généralement un niveau de scolarité et un revenu moins élevés que l'ensemble de la population canadienne (Secrétariat d'État, 1986). Ces estimations nous donnent un

peu d'information sur le nombre de personnes qui pourraient avoir des besoins de logement spéciaux et sur leurs caractéristiques démographiques. On prévoit que les données du recensement et de l'ESLA, une fois disponibles, seront utiles aux chercheurs qui tentent de broser un tableau plus précis.

En comparaison, ce n'est que très récemment qu'on a mis au point et accepté la définition des Nations Unies de l'état de sans-abri, qui fait la distinction entre la privation absolue et relative de logement. La décision des Nations Unies de déclarer l'année 1987 Année internationale du logement des sans-abri, alliée à un sentiment d'urgence qu'on n'avait pas connu au Canada depuis la Crise de 1929, a entraîné une série de recherches se fondant sur la définition des Nations Unies. Au Canada, les recherches ont été menées au niveau communautaire par des planificateurs sociaux et des spécialistes en développement communautaire [(p. ex., coalitions d'Edmonton et de Vancouver sur les sans-abri, 1987; groupes de travail à Toronto (1985) et à Montréal (1987))] et au niveau provincial par les ministères chargés du logement, des services sociaux et de la sécurité du revenu (p. ex., Québec, 1988; Nouveau-Brunswick, 1988; Ontario, 1988).

La première et, jusqu'à présent, la seule enquête nationale visant à documenter la situation des sans-abri au Canada a été menée par le Conseil canadien de développement social en janvier 1987. Elle était axée spécifiquement sur la partie de la populations des sans-abri qui utilise les logements temporaires et les maisons d'hébergement d'urgence. D'après les réponses à une enquête sélective menée dans les refuges, le Conseil a estimé qu'au

moins 100 000 personnes et peut-être jusqu'à 250 000 personnes pouvaient être considérées comme ayant été sans abri pendant une partie de 1986 (McLaughlin, 1987).

L'étude nationale du Conseil et toutes les études provinciales et locales montrent la diversité de la population des sans-abri. Les sans-abri comprennent des familles biparentales; des familles monoparentales; des femmes victimes de violence familiale; des handicapés physiques ou mentaux ou des malades psychiatriques; des ex-contrevenants; des autochtones; des immigrants; des réfugiés; des jeunes qui ne peuvent retourner chez eux; des personnes âgées; des célibataires à faible revenu; des travailleurs itinérants; et des marginaux des rues (Ross, 1982; McLaughlin, 1987; ECOH, 1987; Oberlander, 1987; Qadeer, 1988; ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec, 1988). Les sans-abri comprennent aussi des membres de tous les autres groupes dans cette étude identifiés comme des personnes qui pourraient avoir des besoins de logement spéciaux. Par conséquent, nous voulons avertir le lecteur que les estimations au tableau 1 comprennent certains comptes doubles ou même triples puisque certaines personnes font partie de plus d'une catégorie. En outre, l'estimation du nombre de sans-abri au Canada se fonde sur une définition très restrictive et, par conséquent, peut être considérée comme une limite inférieure du nombre réel de sans-abri au pays.

En résumé, les recherches entreprises jusqu'à ce jour ne nous donnent pas d'estimations claires et précises du nombre de personnes qui ont des besoins de logement spéciaux.

### 3.1.1.1 Recommandations pour la recherche

#### 1. **Mettre au point une définition complète des besoins spéciaux de logement.**

Nous avons besoin de recherche fondamentale pour élaborer une définition complète des besoins de logement spéciaux qui englobe et transcende toutes les catégories conventionnelles et qui peut servir à estimer la taille de la population. Après la mise au point d'une définition, il faudrait que les recherches futures se fondent sur la même définition standard afin qu'il soit facile de relier les unes aux autres ou de comparer les constatations de diverses études. Les définitions établies par Perryman (1980) et pour la présente étude sont de bons points de référence.

#### 2. **Établir des bases de données nationales, provinciales et locales.**

Nous disposons d'estimations du nombre de personnes dans diverses catégories, comme les handicapés physiques, les malades mentaux, etc. Toutefois, ces personnes n'ont pas toutes des besoins de logement spéciaux. Par conséquent, il faut faire des recherches pour estimer la taille de la population de chaque catégorie ayant des besoins de logement spéciaux. Puisque de nombreuses personnes éprouvant ces besoins pourraient faire partie de plusieurs catégories, il faudra se garder de compter une même personne plus d'une fois. Il y a donc lieu d'établir un système de renvois dans les études globales, tel le recensement.

Il faudra poursuivre les recherches empiriques visant à mettre au point des bases de données nationales, provinciales et locales qui peuvent servir à estimer la taille de la population des personnes ayant des besoins spéciaux de logement. Cela comprend l'utilisation du recensement et d'enquêtes nationales, provinciales et locales spéciales.

Plusieurs de nos personnes-ressources ont mis l'accent sur le besoin de données statistiques qui permettent de faire des comparaisons selon certaines caractéristiques démographiques comme l'âge, le sexe et la situation matrimoniale. À tous les niveaux, il existe très peu de données disponibles qui permettent de faire de telles comparaisons.

#### 3. **Mettre au point et améliorer les services pour accroître la qualité de la recherche sur les besoins de logement spéciaux.**

Nous avons constaté avec inquiétude qu'un grand nombre des études que nous avons examinées manquaient d'une perspective théorique claire et de rigueur scientifique. Cela est peut-être attribuable à un manque de formation ou d'expérience des chercheurs ou à un manque de fonds attribués à la recherche.

Il y aurait lieu d'appuyer les efforts des universités et d'autres établissements d'enseignement pour fournir une formation sociale en méthodes de recherche appliquée. Des ressources pratiques, comme des services de consultation, des directives, des guides et des ateliers aideraient les groupes communautaires à s'assurer qu'ils utilisent de saines méthodes sur le plan scientifique.

### 3.1.2 Logement

Les logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux varient des logements entièrement intégrés où les personnes vivent de façon autonome dans leur propre maison et ont accès à des services sur demande, aux institutions qui fournissent des soins complets. Entre les deux, on retrouve divers modèles de foyers de groupe, de centres de réadaptation, de maisons de transition et de pensions qui offrent divers niveaux de supervision et de soutien.

Pour cette section, nous avons examiné les recherches qui décrivent les modes de logement et les tendances pour divers groupes et examinent les facteurs qui influent sur la mise au point et l'accroissement de formes spéciales de logement.

#### Les malades mentaux chroniques :

Les recherches examinées indiquent que la politique de désinstitutionnalisation appliquée au Canada au cours des vingt dernières années a eu un effet marqué sur le logement de trois groupes de personnes : les malades mentaux chroniques et les handicapés physiques et mentaux. Par exemple, Statistique Canada estime qu'il y a eu, par rapport aux chiffres records, une baisse d'environ deux tiers du nombre de lits d'hôpitaux psychiatriques. Dans la seule province de la Saskatchewan, il y avait en 1955 environ 4 000 patients recevant des soins de longue durée dans deux hôpitaux psychiatriques scandaleusement surpeuplés. Maintenant, il y en a moins de 200 dans le seul hôpital psychiatrique restant. Quelques autres patients sont hébergés dans les unités psychiatriques

d'hôpitaux généraux. On remarque une tendance semblable dans les autres provinces (Silzer pour le CCDS, 1984; Toews et Barnes, 1986).

Les personnes qui étaient (ou qui seraient devenues) des patients recevant des soins de longue durée dans les institutions sont maintenant logés de quatre façons. Certains mènent maintenant une existence normale dans un milieu de vie totalement autonome. Certains, comme des personnes âgées et des arriérés mentaux, ont été exclus de l'univers des soins psychiatriques et détournés vers d'autres institutions comme les maisons de santé et les hôpitaux pour maladies chroniques. Le troisième groupe comprend des personnes qui ont des troubles psychiatriques assez graves et qui vivent de façon quasi autonome dans la collectivité. Quant au quatrième groupe, la documentation regorge d'exemples de malades mentaux chroniques sortis guéris des hôpitaux qui vivent dans des conditions sordides dans des pensions, des hôtels misérables, des foyers et dans les rues (Silzer pour le CCDS, 1984; Caponni pour le CCDS, 1984; Toews et Barnes, 1986; AMO, 1986).

Des études dans les domaines de la psychiatrie et de la santé mentale communautaire fournissent d'autres statistiques qui décrivent les tendances et les problèmes de logement des malades mentaux chroniques et qui sont donc pertinentes pour cette synthèse des recherches sur les besoins de logement spéciaux. On estime qu'entre la moitié et les deux tiers de tous les patients sortis des hôpitaux psychiatriques retournent à leur famille; toutefois, à la longue, en raison de l'effondrement de la famille, un nombre considérable de ces personnes se retrouvent dans la rue (ECOH, 1987).

Selon d'autres études canadiennes, on estime que 23 p. 100 des patients avaient besoin de logement au moment de leur sortie, mais seulement 44,5 p. 100 de ces besoins avaient été satisfaits au moyen de services d'aiguillage, le plus souvent vers des pensions commerciales (p. ex., Community Resources Consultants of Toronto et Clarke Institute of Psychiatry, 1981). La pénurie de logements a possiblement retardé de 26 p. 100 à 31 p. 100 des autorisations de sortie (Community Resources Consultants of Toronto et Clarke Institute of Psychiatry, 1981; Barton, 1983). Enfin, on estime qu'entre 17 p. 100 et 40 p. 100 des résidents de foyers avaient des antécédents psychiatriques "connus ou probables". Environ 68 p. 100 des personnes inscrites sur les listes de "personnes exclues" ou exigeant de la "prudence" établies par les foyers ont des antécédents de troubles psychiatriques (Barton, 1983; Conseil du développement social de l'Ontario, 1987; ECOH, 1987; McLaughlin, 1987).

### Les handicapés physiques :

Dans le cas des handicapés physiques, la recherche sur les modes d'hébergement entreprise par Medicus (1982) estime que 91,5 p. 100 des handicapés vivent dans la collectivité et les 8,5 p. 100 restants, dans des institutions. Le genre de logement qu'utilisent les personnes handicapées diffère de celui qu'utilisent les personnes sans handicap. Les handicapés sont légèrement plus nombreux à vivre en appartement et tendent à occuper moins souvent une maison, bien que 68 p. 100 d'entre eux soient propriétaires de leur logement. Plus de 15 p. 100 des personnes handicapées à divers degrés vivent seules, à comparer à 8 p. 100 pour

zones rurales et isolées, qui fournissent l'hébergement pendant quelques jours (CNIVF, 1988).

Les femmes qui ne vivent pas actuellement dans une maison de transition ou une maison d'hébergement prolongé retournent chez elles ou concurrencent d'autres familles à faible revenu pour obtenir un logement social ou une autre forme de logement abordable dans la collectivité.

### Les sans-abri :

On considère l'abordabilité comme une question centrale dans les recherches et, par conséquent, on a documenté les changements des choix de logements pour les sans-abri et les personnes qui risquent de le devenir en raison d'un faible revenu ou d'autres problèmes. Les auteurs citent la démolition et la transformation d'anciens hôtels, immeubles de rapport, maisons et immeubles d'appartements dans les centres-villes comme des facteurs qui ont grandement réduit le parc des logements du secteur privé accessibles aux personnes à très faible revenu (Thompson, 1981; Social Planning Council of Metro Toronto, 1983; Bairstow, 1986; ECOH, 1987; Groupe de travail de Montréal, 1987).

Les documents de recherche examinés indiquent qu'il y a eu une augmentation considérable de la demande de foyers d'hébergement d'urgence pendant cette décennie. En particulier, ces recherches ont révélé qu'il y a eu une augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'une forme quelconque d'hébergement d'urgence, une augmentation de la durée du séjour des personnes dans les foyers d'urgence et un changement dans la population des utilisateurs des

foyers. Par ailleurs, les foyers indiquent qu'ils desservent davantage de personnes de moins de 25 ans; d'hommes aptes au travail et prêts à travailler; de familles qui ne peuvent trouver ou n'ont pas les moyens de louer un logement fixe; de femmes âgées seules; de femmes avec des enfants; et d'anciens malades psychiatriques (Social Planning Council of Metro Toronto, 1983; Metro Toronto Working Committee on Emergency and Short-Term Accommodation, 1985; McLaughlin, 1987).

### Mères célibataires adolescentes :

Les recherches sur le logement des mères célibataires adolescentes ont examiné le logement à court terme pour adolescentes enceintes et les tendances à plus long terme chez les jeunes mères qui gardent leur bébé. La plupart vivent avec leur famille ou bénéficient de leur soutien pendant quelques mois après la naissance de l'enfant, mais elles ont tendance à devenir plus autonomes au fur et à mesure que l'enfant grandit et que leur niveau de scolarité et leurs compétences professionnelles augmentent. MacKay (1983) a découvert qu'un cinquième seulement des 87 mères sur lesquelles a porté son étude en Ontario vivaient seules immédiatement après avoir accouché. Lorsque leur enfant avait atteint 18 mois, la moitié d'entre elles vivaient seules, dont un tiers dans des logements sociaux.

Les jeunes mères adolescentes doivent faire face à des problèmes de logement comme l'abordabilité; la discrimination des propriétaires-bailleurs qui les considèrent comme des locataires à risque élevé parce qu'elles ont des enfants, qu'elles sont pauvres

ou qu'elles sont des assistées sociales; et la discrimination fondée sur l'âge intégrée dans les règlements et politiques sur le logement social (CCDS, 1971; Pozsony, 1973; Hedderwick et Pelkey, 1975; Delgatty, 1977; Jordan, 1981; Barton, 1983; MacKay, 1983; Klodawsky, 1984).

Cet examen de la documentation révèle clairement que la disponibilité de logements abordables et le fait que le public admette que les besoins d'un groupe particulier sont "spéciaux" influent sur les modes et les tendances d'hébergement pour tous les groupes. La façon dont on répond à leurs besoins spéciaux de logement semble dépendre de la mesure dans laquelle les consommateurs sont organisés, de la force et de la philosophie des groupes de défense d'intérêts particulières et des politiques et règlements particuliers du gouvernement qui orientent et régissent les programmes de logement.

### **3.1.2.1 Recommandations pour la recherche**

#### **1. Mettre au point de meilleures données statistiques sur les modes d'hébergement des personnes ayant des besoins spéciaux.**

Nous avons besoin de données statistiques fondamentales plus complètes sur les modes de logement actuels des personnes ayant des besoins spéciaux. Aux fins de la recherche et de la planification, il serait utile de distinguer les personnes qui vivent actuellement dans des logements du secteur privé de celles qui vivent dans diverses formes de logement social. Le recensement régulier du Canada et d'autres enquêtes spéciales sont de bons moyens de recueillir cette information.

#### **2. Étudier les facteurs qui influent sur les modes d'hébergement des personnes ayant des besoins spéciaux de logement.**

La recherche théorique et empirique soutenue pour cerner les facteurs qui influent sur les modes et tendances de logement des personnes ayant des besoins spéciaux peut orienter l'élaboration de politiques publiques saines et de programmes

efficaces pour ces personnes. Il semble que la façon dont on satisfait aux besoins de logement spéciaux dépend en partie de la mesure dans laquelle les consommateurs sont organisés, de la force et de la philosophie des groupes de défense d'intérêts particuliers et des politiques et règlements du gouvernement qui orientent et régissent les programmes de logement.

**3. Tenir et mettre à jour les inventaires des services de logement et de soutien offerts aux personnes éprouvant des besoins spéciaux de logement.**

Nous devons tenir et mettre à jour les inventaires nationaux, provinciaux et locaux des services de logement et de soutien offerts aux personnes ayant des besoins spéciaux. Ces inventaires sont une ressource précieuse pour les chercheurs désireux de contrôler les progrès ou de comparer différents modèles de logement ainsi que pour les collectivités qui veulent aménager des logements pour les personnes éprouvant des besoins spéciaux.

### 3.1.3 Perspectives et attentes

Le troisième volet de l'élaboration d'un profil des personnes ayant des besoins de logement spéciaux consiste à examiner les recherches, les rapports et les documents de principe qui nous donnent un aperçu des points de vue théoriques et sur les valeurs et des attentes des défenseurs d'intérêts particuliers, des groupes de consommateurs et des chercheurs. Pour la planification des politiques et la mise en oeuvre des programmes, il est important d'arriver à bien comprendre cet élément étant donné que ce que nous savons ou croyons influence réellement notre façon de voir les choses.

Un thème central des documents de principe rédigés par des groupes de consommateurs et les défenseurs de personnes ayant des besoins de logement spéciaux est l'hypothèse ou l'avis que le logement doit permettre un mode de vie aussi normal que possible, c'est à dire qu'il soit à la fois autonome et intégré à la collectivité. La quasi totalité des recherches sur les handicapés physiques et les malades mentaux chroniques que nous avons examinées pour cette synthèse adoptaient explicitement ce point de vue (p. ex., Howell, 1976; Falta et Cayouette, 1977; Gunn, 1982; Derksen, 1980; ILRC, 1985; Toews et Barnes, 1986; Trainor et Boydell, 1986; Hodgins et Gaston, 1987). En plus, les valeurs d'autonomie et d'intégration étaient implicites dans bon nombre des recherches sur d'autres groupes.

A l'heure actuelle, il semble donc que les valeurs, telles l'autonomie et l'intégration influent sur la plus grande partie des recherches et des recommandations visant à régler les problèmes

auxquels sont confrontées les personnes ayant des besoins de logement spéciaux.

De plus, pour chaque groupe, il y a des questions théoriques particulières qui influent sur le point de vue adopté pour la recherche. Par exemple, les chercheurs dont nous avons examiné les travaux sur les sans-abri dans le cadre de cette étude de synthèse adoptaient une perspective structuraliste. En d'autres termes, ils étaient d'avis que dans la plupart des cas, le phénomène des sans-abri et les difficultés que connaissent les personnes pour satisfaire à leurs besoins élémentaires de logement découlent de facteurs structurels comme les suivants : une diminution de l'offre de logement abordables sur le marché privé; le soutien pour le logement social et le revenu public limités; un marché du travail en évolution qui entraîne un chômage élevé parmi les travailleurs peu spécialisés; et la désinstitutionnalisation sans augmentation compensatrice des installations communautaires nécessaires pour satisfaire aux besoins liés à la santé physique et mentale (p. ex., Daly, 1987; Hylchanski, 1987; ECOH, 1987; McLaughlin, 1987; Oberlander, 1987; Ward, 1988). Nous n'avons trouvé aucune recherche canadienne qui estimait que la personne est responsable de se trouver sans abri.

La recherche dans le domaine de la violence familiale adopte généralement le point de vue que la femme est victime d'un acte criminel. Toutefois, contrairement à d'autres victimes d'actes criminels, elle doit quitter son foyer, ses biens et parfois ses enfants pour s'éloigner de son agresseur. Elle doit souvent dépendre de la collectivité pour satisfaire à ses besoins

élémentaires de logement et de nourriture (Jaffe et Burris, 1984; Beaudry, 1984; MacDonald, 1986; MacLeod, 1987).

Le principal obstacle à la compréhension des points de vue et attentes tient au fait que les recherches sur un groupe particulier supposent souvent que le lecteur connaît la théorie de base et le jargon rattachés au domaine. Le chercheur qui prévoit entreprendre des études de plusieurs groupes de personnes ayant des besoins de logement spéciaux devra utiliser la terminologie avec discernement.

### **3.1.3.1 Recommandations pour la recherche**

- 1. Arriver à une meilleure compréhension des différentes perspectives et attentes que divers groupes d'intervenants apportent à la planification des politiques et au processus de conception et de mise en oeuvre de programmes.**

Les divers intervenants à chaque palier de gouvernement ainsi que les groupes de consommateurs et de défense d'intérêt particuliers apportent différentes perspectives et attentes au processus de planification des politiques et de conception et de mise en oeuvre de programmes. Les frictions et les conflits sont inévitables, mais il est possible d'en discuter plus efficacement et de régler ces problèmes si nous comprenons bien qui sont les principaux intervenants, quels sont leurs valeurs, leurs buts et leurs attentes, leur perception du processus et de quelle façon leurs points de vue et attentes pourraient changer avec le temps.

- 2. Donner plus de poids à la recherche et accroître la crédibilité des recommandations en expliquant clairement la perspective théorique et les hypothèses, les attentes et les buts.**

Tout au long de cette étude, nous avons constaté que les sujets sur lesquels les chercheurs, les groupes de consommateurs et les groupes de défenseur d'intérêts particuliers axent leurs travaux dépendent de leur point de vue. Par conséquent, afin d'interpréter les recommandations qu'ils font, il est essentiel de comprendre leurs points de vue,

leurs suppositions, leurs attentes et leurs buts. Toutefois, de nombreux auteurs ont présumé que le lecteur connaissait déjà ces éléments et n'en faisaient pas état de façon explicite. Nous croyons que s'ils le faisaient, ils donneraient plus de poids et de crédibilité aux recherches en matière de besoins de logement spéciaux, notamment celles qui tentent d'examiner les besoins de plusieurs groupes de personnes.

### **3.2 MILIEU PHYSIQUE ET SOCIAL DU LOGEMENT**

Pour toutes les personnes, y compris celles qui ont des besoins spéciaux, le milieu physique et social du logement influe sur :

- \* l'aptitude de la personne à vivre et à fonctionner de façon autonome en exerçant ses droits et en assumant ses responsabilités;
- \* la protection de soi et de ses biens; et
- \* le développement de collectivités saines.

Nous avons supposé que des facteurs du milieu qu'il est possible de contrôler ou de modifier en fonction des personnes ayant des besoins spéciaux de logement comprennent l'aménagement, l'emplacement et l'organisation sociale. Cette section est une synthèse d'un examen sélectif des recherches canadiennes sur ces facteurs.

#### **MILIEU PHYSIQUE ET SOCIAL DU LOGEMENT**

Influant sur : Le développement de collectivités saines  
La reconnaissance des droits et responsabilités  
des personnes  
La protection de soi et de ses biens

##### **1. Aménagement**

Mesures de sécurité contre les incendies  
Prévention des infractions  
Accessibilité

##### **2. Emplacement**

Ensemble de logements sociaux dans la collectivité  
Services offerts dans un ensemble de logements sociaux  
Personnes habitant l'ensemble de logements sociaux

### 3. Organisation sociale

Organisation de l'ensemble de logements

Participation des locataires à la conception et à la production des logements et à la conception et la prestation des services de soutien

#### 3.2.1 Aménagement

La plus grande partie de la recherche sur les facteurs d'aménagement du logement pour les personnes ayant des besoins spéciaux a porté sur les exigences dans le cas des logements pour les handicapés. Bon nombre de recherches ont été effectuées dans ce domaine par la SCHL et le Conseil national de recherches du Canada, ainsi que par des groupes de défense d'intérêts et des ingénieurs, architectes et professionnels du domaine de la conception (p. ex., Cluff et Cluff, 1983; Young et Hasell, 1981; Association canadienne de la dystrophie musculaire, 198 ; Ryan, 1987).

Les résultats d'une grande partie de cette recherche sont intégrés dans le Code national du bâtiment sous forme d'exigences détaillées sur l'accessibilité à tous les bâtiments, à l'exclusion des maisons, des pensions et de certains immeubles industriels. Les exigences comprennent celles qui ont trait aux besoins de personnes en chaise roulante et de personnes ayant des handicaps auditifs ou visuels. Toutefois, bien que le Code national du bâtiment serve de code du gouvernement fédéral pour ses propres immeubles, il est essentiellement un modèle n'ayant pas de statut juridique pour les gouvernements provinciaux et les organismes municipaux jusqu'à ce que ces derniers les adoptent officiellement

(Secrétariat d'État, 1984). Le gouvernement fédéral a mis les critères d'accessibilité à la disposition du public sous forme de directives concernant la conception et la SCHL a de plus publié des documents propres à certains programmes, comme "Pour certains handicapés, l'autonomie passe par la modification des logements : Guide des administrateurs du PAREL pour les handicapés".

Bien qu'il soit facile d'obtenir les critères visant à rendre les logements accessibles aux personnes handicapées, il semble que certains architectes, promoteurs et entrepreneurs ne soient pas encore disposés à rendre tous les genres de logements "sans barrières". Les recherches entreprises jusqu'à maintenant indiquent que cette résistance découle de deux facteurs : un manque de connaissances et une tendance à surévaluer les complexités et les coûts de ce qui est essentiellement une entreprise simple et peu coûteuse (Falta, 1984). Les recherches ont aussi révélé qu'il faut tenir compte non seulement des critères de conception généralement reconnus, mais aussi des besoins de l'utilisateur particulier et du milieu, de la disponibilité de fonds et des limitations de la construction (Cluff et Cluff, 1983).

Les recherches examinées pendant cette étude indiquent qu'une des principales préoccupations des résidents et du personnel des maisons de transition pour les femmes victimes de violence familiale est la sécurité et la protection contre l'attaque d'un conjoint agresseur à l'égard de tout résident de la maison, y compris des enfants (p. ex., McLaughlin, 1984; Craft et Wynn, 1985). On retrouve les mêmes préoccupations dans le cas des maisons d'hébergement prolongé où les familles et leurs voisins pourraient être

menacés (Yukon Transition Home Society, 1987; projet WISH destiné au femmes en maison d'hébergement prolongé, 1987). Faute de directives clairement établies pour les logements de ce genre, les groupes ayant l'intention de produire des maisons de transition et d'hébergement d'urgence prolongé consultent d'autres spécialistes du domaine et la police lorsqu'ils planifient leurs installations.

Nous n'avons relevé aucune recherche sur les aménagements qui influeraient sur la sécurité des femmes victimes de violence familiale vivant de façon autonome dans la collectivité ou de celles qui retournent vivre auprès de leur conjoint agresseur, bien que des études montrent qu'environ le tiers des femmes qui demeurent dans une maison de transition retournent vivre avec leur conjoint (p. ex., Smith, 1984; McLaughlin, 1984; MacDonald, 1986) et qu'un quart à un tiers d'entre elles étaient de nouveau victimes de violence (Smith, 1984).

Les recherches sur les sans-abri montrent que les foyers et autres refuges hébergent un grand nombre d'étrangers dans des locaux qu'ils se partagent, souvent du genre dortoir. Les recherches au Canada indiquent que de nombreux clients de ces refuges sont en pleine crise personnelle ou familiale; que certains ont des problèmes de santé comme des lésions dues au froid, des troubles respiratoires et des maladies de la peau, ou une maladie mentale; que la plupart ont avec eux quelques objets auxquels ils attachent beaucoup de valeur; et que tous sont en état de tension. Dans de telles conditions, la protection contre les incendies, la sécurité des personnes et des biens, l'accessibilité et l'intimité sont des questions pertinentes pour l'aménagement (p. ex., City of Toronto

Alternative Housing Subcommittee, 1986; Conseil municipal de la ville de Montréal, 1987; ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu du Québec, 1988). Nous n'avons trouvé aucune recherche qui examinait ces questions de façon approfondie du point de vue de l'aménagement.

Au cours de cette étude, nous n'avons trouvé aucune recherche canadienne qui étudiait les effets des aménagements sur la santé mentale.

### **3.2.1.1 Recommandations pour la recherche :**

#### **1. Poursuivre les recherches sur des solutions techniques efficaces aux problèmes d'aménagement.**

Il faut poursuivre les efforts de recherche et de mise au point de nouvelles solutions techniques efficaces en vue de fournir des logements abordables et accessibles à toutes les personnes ayant des besoins spéciaux. Cela comprend la poursuite de la recherche, de la mise au point et de l'évaluation de nouvelles techniques qui s'appliquent aux personnes ayant des besoins spéciaux, comme les dispositifs d'aide et d'autres méthodes que pourraient adopter les collectivités en réponse aux crises familiales.

#### **2. Poursuivre les recherches sur les modifications "réversibles" qui peuvent accroître les choix de logements des personnes ayant des besoins spéciaux.**

Nous devons poursuivre les recherches sur les modifications "réversibles" pour donner aux personnes ayant des besoins spéciaux un choix de logements plus vaste qu'elles n'en ont à l'heure actuelle. Deux problèmes constants sont les coûts élevés et la permanence de toute modification de l'aménagement. Les propriétaires-bailleurs des secteurs privé et sans but lucratif hésitent à faire des modifications qu'il serait coûteux de rectifier à l'état initial si le logement devait être utilisé par une personne non handicapée. De même, la perception du coût élevé et de la permanence des modifications a créé une résistance générale à l'idée de rendre tous les genres de logements accessibles et adaptés aux personnes ayant des besoins spéciaux. Par conséquent, nous devons poursuivre les efforts de recherche pour trouver d'autres solutions appropriées.

**3. Étudier les retombées psycho-sociales des aménagements.**

Nous n'avons trouvé aucune recherche canadienne qui portait sur les besoins psychologiques et sociaux des personnes ayant des besoins spéciaux. Nous n'avons trouvé que certaines allusions au manque d'intimité. Nous devons examiner de façon critique les conséquences sociales et psychologiques de divers aménagements utilisés à l'heure actuelle pour loger des personnes ayant des besoins spéciaux.

**4. Continuer de traduire les résultats de la recherche en directives pour la conception.**

Tous les groupes qui desservent des personnes éprouvent des besoins spéciaux tirent profit de la disponibilité d'information à jour sous forme de directives de conception qu'ils peuvent utiliser lorsqu'ils planifient, construisent ou rénovent une installation. De même, les planificateurs qui reçoivent des propositions aimeraient avoir à leur disposition une liste de contrôle pour s'assurer qu'elles tiennent compte des besoins spéciaux.

### 3.2.2 Emplacement

Pendant l'examen des recherches et des rapports dans le cadre de cette étude, nous avons cherché des documents qui traitaient de deux questions générales relatives à l'emplacement : situer des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux à l'intérieur d'une collectivité et repérer les personnes éprouvant des besoins spéciaux dans un ensemble de logements sociaux. Une question prépondérante est le lien optimal entre les logements et les services de soutien.

Les auteurs de la plupart des recherches examinées ont constaté que des logements destinés aux personnes ayant des besoins spéciaux qui sont situés à proximité de magasins, de banques, d'églises, de services médicaux, de lieux d'agrément et d'autres services avaient un effet positif sur l'autonomie et la satisfaction à l'égard du logement (p. ex, Perryman, 1980; Carpenter et Eades, 1984; Phillips, 1981). Les mères célibataires en général et les mères adolescentes en particulier préfèrent se loger à un endroit qui leur permet d'accéder facilement aux garderies, aux maisons d'enseignement et aux services de transport (CCDS, 1971).

Toutefois, d'autres facteurs que la préférence des utilisateurs influent sur l'emplacement des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux. Il semble, d'après cet examen, que les principaux facteurs qui influent sur le choix de l'emplacement sont les suivants :

- 1) Les contraintes que sont l'offre et le coût des terrains en milieu urbain, de sorte que les ensembles ne peuvent pas tous se trouver à proximité de tous les services.
- 2) Les règlements administratifs municipaux en matière de zonage, qui déterminent l'emplacement des logements spéciaux visant divers groupes d'utilisateurs (Czukur, 1983). Nous avons trouvé peu d'allusions aux implications juridiques relatives au zonage d'exclusion ou d'inclusion, mais certains auteurs ont mentionné le besoin de recherches dans ce domaine.
- 3) Il peut être difficile de trouver un emplacement pour des logements sociaux ou des foyers de groupe, notamment destinés aux adolescents, en raison de l'opposition de la collectivité. Deux questions que l'on soulève souvent sont l'effet de ces installations sur la valeur des propriétés et sur les infractions dans le voisinage. Les personnes qui sont contre l'aménagement de logements spéciaux dans leur quartier peuvent empêcher la production de logements pour des groupes d'utilisateurs particuliers en faisant retarder la décision de modifier le zonage ou en utilisant d'autres tactiques pendant le processus d'aménagement.
- 4) L'accès aux moyens de transport. Un certain nombre d'études ont montré que l'emplacement des logements à peu de distance de services de transport d'accès facile peut réduire considérablement les inconvénients de l'éloignement des services (Social Planning and Research Council of British-Columbia, 1977; Young et Hasell, 1981; Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques, 1987).

- 5) Le fait que la zone soit urbaine ou rurale. On reconnaît généralement que le coût est un des principaux obstacles à l'offre d'un choix complet de logements et de services de soutien dans les petites villes et les zones rurales. Toutefois, plusieurs études ont conclu que le fait de grouper tous les ensembles de logements dans de grands centres ne répond pas de façon satisfaisante aux besoins des personnes de ces zones (MacLeod, 1987; MacDonald, 1986; Quadeer, 1987; McLaughlin, 1987). Par exemple, le manque de maisons de transition et d'hébergement prolongé pour les femmes victimes de violence familiale dans les zones rurales et éloignées préoccupe considérablement les personnes qui tentent d'aider ces victimes.

Outre le coût, on attribue le manque de refuges dans ces zones à la dispersion des besoins sur de larges secteurs géographiques, au manque d'organismes de parrainage pour ces refuges dans les secteurs moins peuplés, à la rareté de logements existants convenables et à la préférence pour de l'aide temporaire de la collectivité locale ou de la famille plutôt que pour le recours à des ensembles spéciaux (Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Rapport final, 1986). Les recherches effectuées au Canada n'ont pas traité de façon systématique du rôle de ces facteurs et des modèles utilisés pour surmonter les difficultés inhérentes.

- 6) Enfin, les planificateurs, les défenseurs des consommateurs et les chercheurs sont tous d'avis que le degré de concentration des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux

est un facteur dont il faut tenir compte dans le choix de l'emplacement. Ils partagent la même préoccupation, à savoir que la ségrégation dans des ghettos peut se produire lorsque des personnes ayant des besoins spéciaux sont regroupées dans des petites zones d'un centre urbain, ce qui, en réalité, crée des institutions sans murs (Loewen, 1974; Toews et Barnes, 1986).

Les recherches canadiennes traitent d'une autre question touchant l'emplacement, à savoir s'il est préférable de regrouper les personnes ayant des besoins spéciaux à un endroit particulier d'un ensemble de logements ou de les disperser dans l'ensemble. Les partisans du logement intégré pour les handicapés ont longtemps prétendu que les logements adaptés aux handicapés devraient être répartis dans un ensemble pour favoriser la liberté de mouvement et de choix des handicapés et pour améliorer leurs chances de s'intégrer dans la collectivité (Falta et Cayotte, 1977; Gunn, 1982). Toutefois, Carpenter et Eades (1984) ont constaté dans un ensemble de logements sociaux de densité moyenne situé à Ottawa que les locataires les plus satisfaits étaient ceux qui vivaient près les uns des autres dans les logements donnant sur une voie sans issue.

Cette question a été étudiée mais n'a pas été réglée dans des recherches qui visaient à déterminer s'il est préférable que les logements d'hébergement prolongé soient regroupés dans un immeuble distinct ou qu'ils prennent la forme d'appartements dispersés dans un ensemble de logements sociaux (WISH, 1987; Orr, 1980). Un rapport annuel de l'ensemble WISH destiné aux femmes en maison d'hé-

bergement prolongé à Winnipeg, qui comprend huit appartements et un centre de ressources intégrés dans un immeuble de trente appartements à loyer proportionné au revenu, cite deux avantages de ces dispositions qu'il conviendrait d'étudier de façon plus approfondie pour toutes les personnes ayant des besoins spéciaux :

- \* L'intégration fournit un milieu communautaire naturel où les familles connaissent les bons et les mauvais côtés de la vie en appartement et apprennent à régler leurs problèmes en conséquence.
- \* La dispersion des appartements facilite l'interaction avec un plus grand nombre de personnes dans l'immeuble. Les familles apprennent à connaître leurs voisins.

### **3.2.2.1 Recommandations pour la recherche**

#### **1. Mettre au point des modèles théoriques et empiriques de l'emplacement des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux.**

Nous avons besoin de comprendre les effets de l'emplacement d'un ensemble qui logera des personnes ayant des besoins spéciaux de logement à l'intérieur d'une collectivité, et de la répartition de ces personnes à l'intérieur d'un ensemble. La diversité des modèles utilisés à l'heure actuelle par les divers groupes de personnes ayant des besoins spéciaux se prête bien à la recherche théorique et empirique qui pourrait favoriser de saines décisions et lignes de conduite sur l'emplacement.

Les chercheurs devraient étudier davantage les questions d'emplacement comme le zonage, les droits juridiques et les méthodes intégrées de planification communautaire.

**2. Arriver à mieux comprendre comment il conviendrait de loger les personnes ayant des besoins spéciaux dans les petites villes et dans les zones rurales.**

Bien que le quart de la population canadienne vive dans des zones rurales et qu'on reconnaisse généralement que le manque de logements et de services dans les zones rurales entraîne des inégalités et des difficultés pour les personnes ayant des besoins spéciaux, la plus grande partie de la recherche porte sur les zones urbaines. Dans le cas d'un groupe, celui des femmes victimes de violence familiale, le manque de maisons de transition et d'hébergement prolongé dans les zones rurales et éloignées a été attribué à la dispersion du besoin sur de vastes secteurs géographiques; au manque d'organismes de parrainage pour ces refuges dans les secteurs moins peuplés; à la rareté de logements existants convenables; et à la préférence pour le recours à l'aide temporaire de la collectivité locale ou de la famille plutôt qu'à des ensembles spéciaux. Il faudrait consacrer davantage de temps à l'examen de ces problèmes pour tous les groupes et à l'évaluation des modèles de programmes existants de logement et de services dans les zones rurales.

### 3.2.3 Organisation sociale

L'organisation sociale du logement, c'est-à-dire la gestion de l'ensemble de logements et la mesure dans laquelle les locataires participent à la conception et à la production de leurs logements et des services de soutien, est le troisième volet des facteurs environnementaux qu'il est possible de maîtriser ou de modifier en fonction des personnes ayant des besoins spéciaux de logement.

Puisque le logement, les soins de santé et les services sociaux relèvent principalement des provinces, nous nous trouvons dans une situation où il existe un certain nombre de modèles différents dans le pays. Certains sont bien documentés. Par exemple, le Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés (CCRH) et la Coalition des organisations provinciales des handicapés (COPH) ont documenté les choix de logements et de services de soutien offerts aux handicapés dans chaque province (CCRH, 1982; COPH, 1983). Les deux organismes sont d'excellentes ressources pour le chercheur qui s'intéresse aux études comparatives.

À un niveau plus général, un mémoire de ressources publié par la Fondation de l'habitation coopérative (FHC, 1983) décrit trois modèles de base d'organisation des coopératives afin de répondre aux besoins de logement spéciaux :

**Entièrement intégrés** : les ménages éprouvant des besoins spéciaux vivent dans leur propre logement autonome de la même façon que les autres membres de la coopérative d'habitation. Lorsque cela est nécessaire, ces logements peuvent être modifiés pour répondre aux besoins

particuliers des occupants. Dans la mesure du possible, le ménage ayant des besoins spéciaux est un membre égal et à part entière de la coopérative.

**Foyers de groupe** : avec ou sans personnel résident et physiquement intégrés à l'ensemble de logements coopératifs. Les ménages ont tendance à conserver une identité sociale distincte. Dans bien des cas, les logements sont considérés comme des lieux que des "clients" occupent pendant des périodes limitées, jusqu'à ce qu'ils puissent passer à un mode de vie plus autonome. On a tendance à voir les ménages et les personnes comme étant catégoriquement différents des autres membres de la coopérative.

**Ensembles séparés** : la coopérative est conçue en vue de son utilisation exclusive par les personnes et les familles ayant des besoins spéciaux semblables. Les ménages sont des membres ordinaires de la coopérative. Assez souvent, ces coopératives sont produites par un groupe de soutien externe avec lequel elles maintiennent des liens étroits.

En utilisant une façon théorique d'étudier l'organisation sociale des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux, Beaudry (1925) a classé les refuges actuels pour femmes victimes de violence familiale, y compris les maisons de transition d'urgence, les maisons d'hébergement prolongé, les maisons spécialisées qui desservent les femmes autochtones et les immigrantes et les refuges temporaires sûrs, selon une typologie de quatre catégories reflétant leur perspective philosophique : partisan radical et partisan modéré de la libération, qui sont liés à la perspective féministe; et protectionniste pur et protectionniste légal, qui représentent l'orientation conventionnelle des services sociaux. Chacun de ces modèles diffère au point de vue de la façon dont ils perçoivent la femme victime de violence familiale et assurent les services et de leurs relations avec les gouvernements. La typologie de Beaudry constitue un contexte utile pour toute recherche comparant les effets à long terme de différents modèles de refuges.

Bien que nous ayons relevé des opinions fermes sur les modèles appropriés de gestion et sur la mesure dans laquelle il conviendrait ou ne conviendrait pas d'assujettir l'admissibilité à un logement au recours à la réadaptation ou à d'autres services, nous n'avons pas trouvé de recherches qui comparaient différentes façons d'aborder ces questions pour les femmes victimes de violence familiale ou pour l'un ou l'autre des autres groupes que nous avons étudiés.

Une des préoccupations dont nous ont fait part un grand nombre de personnes-ressources clés auxquelles nous avons parlé est qu'elles ont été tellement occupées à mettre au point des programmes pour répondre aux besoins qu'elles ont eu très peu de temps pour évaluer leurs efforts. De toute évidence, les recherches fondamentales comme la typologie mise au point par Beaudry (1985) et les recherches empiriques comme celles qu'ont effectué Loewen (1976) et Wattie (1985) sur l'organisation sociale méritent une place dans le programme de recherches futures.

### **3.2.3.1 Recommandations**

#### **1. Évaluer les modèles existants d'organisation sociale des logements pour les personnes éprouvant des besoins spéciaux.**

Les divers programmes qui existent donnent l'occasion de comparer et de mettre en contraste les effets de différents modèles d'organisation sociale sur les personnes qu'ils visaient à desservir : les personnes ayant des besoins de logement spéciaux. Bien qu'on retrouve des opinions fermes sur les modèles appropriés de gestion et sur la mesure dans laquelle il conviendrait ou ne conviendrait pas de recourir à la réadaptation ou à d'autres services une condition d'admissibilité à un logement, nous n'avons pas relevé de recherches qui comparaient différentes façons d'aborder ces questions.

**2. Arriver à mieux comprendre les liens entre les politiques publiques et l'organisation sociale des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux.**

Les politiques actuelles en matière de logement, de soins de santé et de services sociaux et une multitude de règlements influent sur le modèle d'organisation sociale qu'adopte un ensemble de logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux. Au fur et à mesure que les politiques et règlements changent et évoluent, nous devons examiner leurs effets individuels et collectifs sur les résultats de l'ensemble d'habitation. Pour cela, les chercheurs devront cultiver la collaboration avec et entre tous les niveaux du gouvernement et de nombreux ministères. De plus, il faudra mettre au point des méthodes claires pour évaluer les résultats. Ces méthodes seraient une façon appropriée d'aborder la question, bien que les études à long terme soient rares dans le domaine du logement pour les personnes ayant des besoins spéciaux, en raison de la complexité de ce domaine.

### 3.3 SERVICES DE SOUTIEN

Pour certaines personnes éprouvant des besoins spéciaux, les services de soutien sont essentiels pour satisfaire à leurs besoins élémentaires de logement. Pour d'autres, la prestation de services de soutien est essentielle pour leur donner un choix réel de logements et pour les aider à s'intégrer dans la collectivité et à atteindre une stabilité dans leur milieu de vie, conditions qui sont à leur tour essentielles pour leur bien-être physique, mental et émotif (Konecny, 1974; CCRH, 1982; COPH, 1984; Hough, 1984; ILRC, 1985; Trainor et Boydell, 1986; Metro Toronto, 1986; Bairstow et Crenna, 1986; MacLeod, 1987). Par exemple, certains handicapés physiques ont besoin de soins auxiliaires 24 heures sur 24 pour vivre à l'extérieur d'une institution. D'autres n'ont pas besoin de soins auxiliaires 24 heures sur 24, mais ils ont besoin de services de soutien pour avoir l'occasion de participer comme citoyens à part entière à la vie communautaire, se développer personnellement et assumer efficacement leurs responsabilités financières et familiales. Ils ont besoin de services liés à l'alphabétisation, à l'emploi, au développement des compétences, à la formation en nutrition, à la garde de jour, à la stimulation des nourrissons et des enfants et aux soins de répit.

Il existe au Canada un certain nombre de modèles de prestation de chacun de ces genres de services de soutien. Certains services sont fournis selon des modèles de défense des droits civiques, de gestion de cas et de courtage. D'autres sont fournis par des organismes représentant des groupes ayant des besoins spéciaux.

D'autres encore sont fournis dans le cadre du système structuré de prestation de services sociaux. Chaque modèle de prestation de services diffère par la façon dont il tente de coordonner les services, d'offrir aux consommateurs de l'information sur les services et le soutien et de donner aux personnes l'occasion de participer au choix des fournisseurs de services. Il ne faut pas non plus oublier que de nombreuses personnes reçoivent l'aide dont elles ont besoin de sources non officielles, comme la famille, les amis et les voisins.

Dans cette étude, nous avons tenu compte de tous ces facteurs et avons classé les services en deux catégories : **services de soins personnels directs** ou **services de chaînage**. Comme dans le cas des sections précédentes, la portée de cette étude ne permettait pas d'examiner la totalité de la documentation sur les services de soutien. Nous avons plutôt axé notre examen sur les recherches qui traitaient des questions suivantes :

- 1) Quels services de soutien sont essentiels pour permettre à une personne ayant des besoins spéciaux particuliers de vivre à l'extérieur d'un milieu institutionnel?
- 2) Quelle est la façon appropriée de répondre à un besoin spécial particulier? La défense des droits ou la prestation de conseils? L'aide des pairs ou un fournisseur de services professionnel?
- 3) Que révèlent les recherches sur l'établissement de liens entre le logement et les services de soutien et sur la coordination de ces services?

## SERVICES DE SOUTIEN

### 1. Services de soins personnels directs

Emploi (formation et placement)

Services de santé (soins à domicile, médicaments)

Services sociaux (prestation de conseils, programme de dynamique de la vie)

Loisirs (formation au commandement)

Services culturels (programmes de sensibilisation à la culture)

Aide à domicile (soins de répit, auxiliaires familiales)

### 2. Services de chaînage

Défense de droits juridiques

Information

Coordination

Aiguillage/défense des droits

Transport

Il faudrait examiner les services selon le mode de prestation du service

Organisme professionnel structuré

Organismes d'entraide

Soutien non structuré de la famille, des amis et des voisins

### 3.3.1 Services de soins personnels directs

Globalement, les recherches canadiennes que nous avons examinées donnent une liste générique des besoins de soins personnels directs les plus communs des personnes qui correspondent à notre définition de "personnes ayant des besoins de logement spéciaux" et une liste générique des services de soins personnels directs qui peuvent satisfaire à ces besoins. En voici l'énumération :

- 1) Soins auxiliaires : Certains handicapés physiques ont besoin d'aide personnelle pour la toilette, l'habillage et les déplacements et pour les soins au lit. Les heures de service limitées, l'emplacement géographique du service, l'accessibilité des services sur les lieux de travail et la disponibilité de services dans les refuges (y compris les refuges pour les femmes victimes de violence familiale) limitent leur choix de logements. (Konecny, 1974; McDonald, 1986).
- 2) Soins de santé physique et mentale : Les personnes ayant des besoins spéciaux peuvent, à l'occasion, devoir recourir aux services d'un psychologue, d'un psychiatre ou d'un physiothérapeute. Certains ont besoin de soins médicaux à domicile. Les femmes victimes de violence ont souvent besoin de soins médicaux en raison des blessures infligées par leur conjoint et les sans abris souffrent souvent de blessures aux pieds, de maladies respiratoires, de toxicomanie et d'autres problèmes de santé. (Conseil de santé pour le district régional Ottawa-Carleton, 1984; MacLeod, 1980; Ross, 1982).

- 3) Amélioration des connaissances et cours de dynamique de la vie : Certaines personnes de chaque groupe ont besoin de cours de perfectionnement pour les aider à accroître leurs possibilités d'emploi, ainsi que d'une formation en dynamique de la vie pour les aider à acquérir des connaissances pratiques, par exemple, dans les domaines suivants : la budgétisation, la façon d'ouvrir un compte en banque, l'entretien ménager, la formation linguistique, la façon de s'occuper plus efficacement de leurs enfants, les relations sociales et les façons de mettre fin à l'isolement. (Barnsley, 1980; Jaffe et Burris, 1982; MacLeod, 1980; Guerstein et Hood, 1975; MacKay, 1983).
- 4) Garde d'enfants : Certaines personnes ayant des besoins spéciaux peuvent avoir besoin de services de garde d'enfants pour pouvoir recourir à d'autres services, notamment les cours de perfectionnement. Toutefois, les heures rigides, la pénurie de pouponnières et les problèmes de transport limitent l'utilisation de services structurés de garde d'enfants pour certaines personnes ayant des besoins spéciaux. Par exemple, plusieurs études font remarquer que la majorité des mères célibataires adolescentes utilisent des sources non organisées de garde d'enfants, comme la famille ou les amis (Hedderwick, 1975; Pozsonyi, 1973; MacKay, 1983).
- 5) Aide pour l'entretien ménager et de la maison : En raison de limitations physiques ou mentales, certaines personnes ne peuvent effectuer toutes les tâches d'entretien ménager et de la maison, mais sont par ailleurs capables de vivre à l'extérieur d'une institution. (Konecny, 1980).

- 6) Soins de répit : Il arrive presque toujours que le principal dispensateur de soins ait besoin de s'absenter pendant quelques heures ou quelques jours. La personne ayant des besoins spéciaux doit alors prendre d'autres dispositions avec la famille, les amis, les voisins ou un organisme pour obtenir de l'aide.
- 7) Aide juridique : Les femmes victimes de violence familiale et les personnes en conflit avec la loi ont besoin d'obtenir facilement une aide juridique. (McLaughlin, 1983; Jaffe et Burris, 1983).
- 8) Aide financière : Beaucoup de personnes ayant des besoins de logement spéciaux requièrent une aide financière pour pourvoir à leurs besoins élémentaires de logement et (ou) pour payer les dépenses supplémentaires liées à l'utilisation de services de soins personnels directs. (P. ex., COPH, 1984; Bairstow et Crenna, 1986; ECOH, 1987).

Bien que nous ayons pu dresser cette liste en examinant les recherches, ces dernières contiennent relativement peu d'indications sur les services de soutien les plus efficaces ou appropriés pour satisfaire à des besoins particuliers au moment où ils se présentent et pour permettre aux personnes de vivre en dehors d'un milieu institutionnel.

Selon cet examen sélectif de la recherche au Canada, il semble qu'il y ait deux problèmes fondamentaux liés à la conception, à l'application et à l'évaluation des politiques et des programmes de services de soutien qui fournissent des soins personnels directs. Premièrement, même à l'intérieur d'un groupe, toutes les personnes

n'ont pas la même combinaison de besoins et leurs besoins n'apparaissent pas et ne sont pas satisfaits de la même façon à la longue. Par conséquent, il faut adopter une façon très souple d'aborder la prestation de services, quel que soit l'endroit où la personne habite. Deuxièmement, il semble que les organisations bénévoles viennent en tête pour ce qui est de la conception et de l'application de programmes innovateurs. Toutefois, la plupart d'entre elles sont tellement occupées à tenter de satisfaire à la demande de services qu'elles n'ont ni le temps ni les ressources financières pour évaluer leurs efforts de façon systématique. Une question touche aux deux problèmes, à savoir comment coordonner le plus efficacement possible les politiques et programmes de logement et de services de soins personnels directs. Ainsi, il faut s'attaquer à une vaste gamme de questions de recherche concernant les services de soins personnels directs. Comme notre modèle le laisse entendre, la question du chaînage et de la coordination des services est tellement importante que nous la traitons séparément dans la section suivante.

### **3.3.1.1 Recommandations pour la recherche**

- 1. Arriver à mieux comprendre l'expérience des personnes ayant des besoins spéciaux qui habitent des logements sociaux et qui ont besoin de services de soins personnels directs.**

Il y a eu très peu de recherches au Canada qui ont évalué, du point de vue des utilisateurs, l'efficacité et le caractère approprié des services de soins personnels directs visant à permettre aux personnes de vivre à l'extérieur d'une institution. En particulier, nous avons besoin d'évaluations comparatives des modèles de prestation de services déjà en place et une évaluation contrôlée des avantages comparatifs des diver-

ses façons d'aborder la prestation de services, soit l'entraide, les services bénévoles et les services sociaux conventionnels.

2. **Arriver à mieux comprendre l'efficacité des différents modèles de programmes de refuges temporaires et d'urgence comme moyens d'intervention pour s'attaquer à des problèmes sociaux plus étendus.**

De façon générale, les recherches scientifiques systématiques n'ont pas augmenté au même rythme que les programmes de refuges temporaires et d'urgence conçus dans le but de régler des problèmes sociaux plus étendus. Par exemple, il y a très peu de recherches crédibles qui traitent spécifiquement des refuges d'urgence comme moyen d'intervention pour les femmes victimes de violence familiale. Dans le cas de ces victimes, il nous faut vérifier dans quelle mesure les différents modèles de refuges sont efficaces pour mettre fin à la violence, ainsi que les différences entre les refuges et les maisons d'hébergement prolongé et l'efficacité des refuges temporaires sûrs. Il faut aussi comparer l'efficacité des refuges à celle d'autres stratégies d'intervention comme les programmes d'assistance socio-psychologique pour l'agresseur, les programmes d'éducation publique et les changements législatifs. Il faudrait faire des recherches semblables pour chacun des autres problèmes sociaux pour lesquels le recours aux refuges temporaires fait partie d'une stratégie d'intervention.

### 3.3.2 Services de chaînage

Un grand nombre des études que nous avons examinées font remarquer que bien que des services spécialisés puissent exister pour satisfaire aux besoins de soins personnels directs énumérés dans la section précédente, les gens ont souvent besoin d'aide pour accéder au service. Les recherches indiquent que les personnes les plus susceptibles d'avoir besoin de services de chaînage sont les personnes suivantes :

- 1) les personnes ayant des problèmes de comportement ou des problèmes multiples;
- 2) celles dont on a confié la responsabilité à aucun ministère particulier;
- 3) celles qui sont aux prises avec le vide entre les services pour enfants et les services pour adultes;
- 4) les femmes victimes de violence familiale qui ne cherchent pas ou qui n'ont pas besoin de refuge, mais qui ont besoin de trouver d'autres services;
- 5) les autochtones et les immigrants qui font face aux barrières culturelles et de langue et à la discrimination lorsqu'ils tentent d'accéder aux services;
- 6) les personnes vivant dans des refuges temporaires et d'urgence qui sont prêtes à se réintégrer dans la collectivité, mais qui ont besoin d'aide pour trouver un logement convenable et pour établir de nouveaux réseaux sociaux au sein de la collectivité.

Notre examen de la recherche a r v l  que les services de cha nage jug s essentiels par la plupart des groupes comprennent : des employ s de services de soutien qui servent de coordonnateurs; l'assistance psycho-sociologique des pairs; l'information et l'aiguillage vers d'autres personnes ou organismes; la d fense de droits individuels; et le transport. Chacun de ces services permet   une personne ayant des besoins sp ciaux d'utiliser les ressources communautaires existantes, d'obtenir un emploi et de participer   d'autres aspects de la vie communautaire. (p. ex., Social Planning and Research Council of British Columbia, 1977; McLaughlin, 1983; ILRC, 1985; Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicap s physiques, 1987; Metro Toronto, 1985; ECOH, 1987; Conseil municipal de la ville de Montr al, 1987; MacLeod, 1987).

En outre, comme nous l'avons fait remarquer dans la section pr c dente, la n cessit  d'une coordination plus efficace entre les politiques et programmes f d raux et provinciaux dans les domaines du logement, de l'aide sociale et des services de soutien est une question critique. Personne ne nie qu'il serait logique de coordonner l'application de ces programmes, mais on n'a pas encore con u les moyens d'y arriver. Bien que nous ayons lu de nombreux expos s bien r fl chis de praticiens, nous avons constat  qu'il y a eu tr s peu de recherches effectu es au Canada sur cette question.

### 3.3.2.1 Recommandations pour la recherche

1. **Évaluer les services conçus dans le but précis de relier les personnes ayant des besoins spéciaux à l'aide dont elles ont besoin.**

Nous avons relevé plusieurs modèles de services de chaînage qui ont été conçus pour renseigner les gens ou sinon les aider à obtenir les services de soins personnels directs dont ils ont besoin. L'établissement de ces services est en partie attribuable à une préoccupation croissante, à savoir qu'un trop grand nombre de programmes de logement pour les personnes ayant des besoins spéciaux sont de nature institutionnelle. Les services de soins personnels directs dans ces maisons, y compris les pensions et les foyers de groupes pour malades mentaux, ont tendance à être rattachés aux installations physiques et ne peuvent "suivre" les clients à mesure de l'évolution de leurs besoins. Lorsqu'une personne n'a plus besoin de services de soins personnels directs, elle doit déménager. Souvent, le modèle de programme ne prévoit pas de contacts de suivi ou l'utilisation, de temps à autre, d'une partie de l'ensemble des services. On voit maintenant apparaître de nouveaux modèles où le logement est permanent (par exemple, une garçonnière) et où les services sont "portatifs" et assurés par quelqu'un de l'extérieur lorsque la personne en a besoin. Les partisans de ce modèle prétendent qu'il est plus efficace, plus humain et moins coûteux à long terme. Nous avons besoin de recherches qui surveillent et évaluent cette méthode et de recherches qui comparent les divers genres de modèles de services de chaînage utilisés à l'heure actuelle.

2. **Arriver à une meilleure compréhension théorique et pratique de moyens efficaces de relier et de coordonner les programmes de logement et de services de soutien au niveau des politiques, de la conception des programmes et de leur mise en oeuvre.**

Souvent, les programmes dont le but est de construire des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux ne prévoient pas de services de soutien, puisque ces derniers ne font pas partie du mandat des sociétés d'habitation. C'est au secteur sans but lucratif de coordonner les programmes et les subventions disponibles de diverses sources. Cela exige habituellement des négociations avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux, les services des municipalités et des organismes communautaires et du secteur privé, ainsi que des activités de collecte de fonds. Le processus se complique lorsque les divers ministères n'ont pas harmonisé au préalable leurs politiques et les exigences de leurs programmes.

Nous croyons que des recherches qui comparent et évaluent les modèles existants de coordination des services de logement et de soutien seraient utiles pour la planification, l'élabora-

tion et la mise en oeuvre de politiques et de programmes plus efficaces.

**3. Évaluer la capacité du secteur bénévole de fournir des logements et des services de soutien pour les personnes ayant des besoins spéciaux.**

Au Canada, la production de logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux est devenue la responsabilité du secteur bénévole, en grande partie par suite de la désinstitutionnalisation. Ce sont les gouvernements qui fournissent la plupart des fonds nécessaires. Les organismes sans but lucratif locaux établissent des buts, regroupent les ressources, produisent les logements, élaborent des programmes de soutien et gèrent ces programmes et les logements. Bien que le nombre de logements produits chaque année par ces organismes soit relativement peu élevé, ils ont eu un effet important et positif. Généralement, ces logements tiennent compte des besoins locaux.

Nous avons besoin de recherches qui examinent la capacité du secteur bénévole de jouer ce rôle. Aux fins de la planification à long terme, il serait utile de savoir dans quelle mesure ce secteur est disposé et apte à assumer une plus grande part de la responsabilité dans ce domaine et les facteurs qui augmentent ou diminuent sa capacité. Par exemple, de quel genre d'aide technique les organismes de logement communautaires ont-ils besoin et quelle est la façon la plus efficace d'assurer le transfert de l'expérience?

#### **4.0 MISE AU POINT DE PLANS D'ACTION COORDONNÉS**

Cette étude de synthèse a été entreprise dans le but de faire le point sur les recherches entreprises au Canada jusqu'à présent dans le domaine des besoins de logements spéciaux, afin de dresser la liste générale des besoins de recherche qui pourrait aider les membres du Groupe de travail sur les groupes spéciaux du Comité national de recherche sur le logement à élaborer des plans d'action coordonnés pour les recherches futures.

Cette étude est axée sur la recherche, mais la recherche ne se fait pas dans un vide. Les questions étudiées et la méthode de recherche opèrent toutes deux dans un contexte de politiques publiques et subissent l'influence de diverses forces externes. Toutes les personnes ayant des besoins de logement spéciaux ne veulent pas nécessairement participer aux études. Elles ont souvent des doutes sur les objectifs et les motifs de l'organisme ou de la personne en charge de l'étude et s'inquiètent de la confidentialité de leurs réponses. Certains prestataires de services directs mettent en doute le bien-fondé du versement d'une partie de leurs ressources très limitées pour la recherche alors que leurs programmes et leur personnel disposent de bases de financement faibles et fragiles.

Enfin, nous reconnaissons que différents organismes ont des programmes de recherche, des délais et des contraintes bureaucratiques distincts qui influenceront sur les sujets qu'ils choisiront dans la liste et sur l'orientation de leurs efforts de recherche. Nous conseillons vivement au Comité national de recherche sur le

logement d'élaborer des plans d'action coordonnés pour les recherches futures qui tiennent compte de tous ces facteurs et qui encourageront les organismes de financement à envisager des recherches théoriques, empiriques et de développement communautaire, à court et à long termes, comme fondement pour l'élaboration bien informée de politiques et de programmes publics pour les personnes ayant des besoins de logement spéciaux.

## RÉFÉRENCES

- Ampleman, Line. Alternative Residential Resources: A Preliminary Report, Montréal, Constance-Lethbridge Rehabilitation Centre, février 1987.
- Association canadienne de la dystrophie musculaire. Rénovations.
- Association canadienne pour la santé mentale. A Lucky Few: A Report on the Housing Needs of Psychiatrically Disabled Individuals in Ottawa-Carleton, Ottawa, ACSM, 1986.
- Association canadienne pour la santé mentale. Medium and Low-Support Housing for the Psychiatrically Disabled in Ottawa-Carleton: Defining the Need, Ottawa, ACSM, Section Ottawa-Carleton, juin 1987.
- Association des municipalités de l'Ontario. Report on Deinstitutionalization, Toronto, AMO, septembre 1986.
- Barnsley, Jan. A Review of Munroe House: Second Stage Housing for Battered Women. Vancouver, Women's Research Centre, décembre 1980.
- Barnsley, Jan. Feminist Action, Institutional Reaction: Responses to Wife Assault, Vancouver, Women's Research Centre, 1985.
- Barton, Debbie. Housing in Ottawa-Carleton: A Women's Issue, Projet de développement communautaire du Canada, Emploi et Immigration Canada, 1983.
- Beaudry, Micheline. Les maisons des femmes battues au Québec, Montréal, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin de Montréal, 1984.
- Bigelow, D.A. et Beiser, M. "La réadaptation des malades mentaux chroniques : Un programme communautaire", Santé mentale au Canada, volume 26, n° 2, pages 10 à 12, 1978.
- Breton, M. "Nurturing abused and abusive mothers -- The hairdressing group". Social Work with Groups, 1979, 2 (2), pages 161 à 174, (canadien).
- Brett, Barb. South Peace Report on Battered Women and their Children, Dawson Creek, South Peace Community Resources Society, Dawson Creek (C.-B.), 1987.
- Brown, Joan C. A Hit-And-Miss Affair: Policies for Disabled People in Canada, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1977.
- Canada, Comité permanent sur la santé, le bien-être social et les affaires sociales. Rapport sur la violence dans la famille : Les femmes battues, Ottawa (Ontario), le Comité, 1982.

- Carpenter, Rodney et Eades, Brent. Les personnes handicapées et les logements de densité moyenne : Conception, Ottawa, SCHL, 1984.
- Centre national d'information sur la violence dans la famille. "Maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence au Canada", Ottawa, Santé et Bien-être social Canada, 1987.
- Cluff, A.W. et Cluff, P.J. Cost and Design of Housing for Disabled Persons Case Studies, Toronto : Associated Planning Consultants pour la SCHL, 1983.
- Coalition des organisations provinciales des handicapés. The Canadian Disabled Housing Survey, 1984.
- Cole, Susan G. "Home Sweet Home?" dans Still Ain't Satisfied: Canadian Feminism Today, pages 55 à 67, sous la direction de Maureen Fitzgerald, Connie Guberman et Margie Wolfe, Toronto, Women's Press, 1982.
- Colin Meredith, Abt Associates. Compte rendu sommaire et bibliographie annotée sur les besoins des victimes d'actes criminels, Ottawa, ministère du Solliciteur général du Canada, 1983.
- Comité d'organisation canadien pour 1981, Année internationale des personnes handicapées. Autonomie : Logement et services de soutien, Ottawa, 1981.
- Commission des services de santé du Manitoba. Task force on the Young Disabled Report, Winnipeg, le groupe de travail, janvier 1984.
- Conseil canadien de développement social. La désinstitutionnalisation : Coûts et incidences, Ottawa, CCDS, 1985.
- Conseil canadien de développement social. La famille monoparentale, Ottawa, CCDS, 1971.
- Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés. Housing and Support Services for Physically Disabled Persons in Canada, 2<sup>e</sup> édition, CCRH, 1982.
- Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques. Independent Living -- the Time is Now, Toronto, le Conseil, mars 1988.
- Conseil de santé pour le district régional Ottawa-Carleton. Rapport final - Besoins de logement et de soins de soutien des personnes gravement handicapées physiques dans Ottawa-Carleton, Conseil de santé pour le district régional Ottawa-Carleton, 1984.

- Conseil du développement social de l'Ontario. Assured Supportive Housing for the De-institutionalized, Toronto, CDSO, 1982.
- Craft, Judy et Wynn, Mona. Second Stage Housing: Assessing the Need in Saint John, Saint-Jean, The Second Stage Housing Committee et The Human Development Council, septembre 1985.
- Crossley, B. et Denmark, J.C. "Community Care-A Study of the Psychiatric Morbidity of a Salvation Army Hostel.", British Journal of Sociology, 20 (décembre 1969), pages 443-450.
- Czucar, Gail. Development of Community Housing for Persons with Special Needs in Ontario, rapport d'un projet de recherche dirigé pour S.M. Makuch, University of Toronto Faculty of Law, Toronto, mai 1983.
- D'Arcy, C. et Fritz, W. "A mental health system in transition: Profiles of change", Revue canadienne de psychiatrie, volume 24, n° 2, pages 121-131, 1979.
- Daly, Gerald. A comparative Assessment of Programs Dealing with the Homeless Population in the United States, Canada, and Britain, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Daly, Gerald. A comparative Assessment of Programs Dealing with the Homeless Population in the United States, Canada, and Britain, Toronto, York University Faculty of Environmental Studies, 1987.
- Delgatty, M. Report on the YWCA Single Parent Housing Survey, Winnipeg, YWCA, 1977.
- Derksen, Jim. The Disabled Consumer Movement: Policy Implications for Rehabilitation Service Provision, Winnipeg, 1980.
- Deslauriers, G-M. "La désinstitutionnalisation actualisée à Clair-Foyer", Perception, volume 6, n° 2, novembre-décembre, pages 12-15, 1982.
- Disabled Alliance for Self Help Inc. The Housing Needs of the Disabled in London and District, London, 1983.
- Doucette, Joanne. Violent Acts Against Disabled Women, Toronto, The Disabled Women's Network Toronto (DAWN Toronto), 1986.
- Dutton, Donald G. La réaction du système de justice pénale au phénomène de la femme battue, Ottawa, West Coast Social and Behavioural Research Enterprises pour le ministère du Solliciteur général du Canada, 1983.
- Eastman, Elaine. Emergency Shelter in Halton: Who Needs It?, Halton, Social Planning Council Emergency Shelter Task Force, juin 1985.

- Edmonton Coalition on Homelessness. Homelessness in Edmonton, Edmonton, ECOH, 1987.
- Falta Associates. Accessibility Costs for Housing, Ottawa, SCHL, 1984.
- Falta, P. et Cayouette, Ghislain. Social Change through Integrated Housing, Rapport final du projet pilote de normalisation de la vie des handicapés physiques, Montréal, Santé et Bien-être social Canada, juillet 1987.
- Fischer, P.J. et Breskey, W.R. "Homelessness and mental health: An overview", International Journal of Mental Health, 14 p. 6-41, 1986.
- Fondation de l'habitation coopérative. Cooperative Housing and People with Specialized Needs, mémo au groupe de ressources techniques, FHC, octobre 1983.
- Fowler, E. Single Parent Family Study Report, Niagara Falls (Ontario), The Social Planning Council of Niagara Falls, 1983.
- France, I. Contract Aftercare Project (CAP): Stage One Evaluation, Toronto, Ville de Toronto, Housing Department, 1987.
- Goodacre, R.H., Coles, E.M., MaCurdy, E.A., Coates, D.B. et Kendal, F.M. "Hospitalization and hospital bed replacement", Canadian Psychiatric Association Journal, volume 20, pages 7 à 14, 1975.
- Gunn, Jonathan P. Housing for the Disabled in Manitoba, Winnipeg, Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, 1982.
- Gurstein, Penny et Nancy Hood. Housing Needs of One Parent Families, Vancouver, YWCA en collaboration avec le Department of Human Resources, Provincial Office of the Status of Women, et la SCHL, 1975.
- Gurstein, Penny. Crime Prevention Through Environmental Design, In Multiple Family Housing, Richmond (C.-B.), Octagon Consulting Services.
- Hanson, S.M.H. et J.A. Trilling. "A Proposed Study of the Characteristics of the Healthy Single-Parent Family", Family Perspective, 17, (printemps 1983), pages 79 à 88.
- Hauch, Christopher. Coping Strategies and Street Life: The Ethnography of Winnipeg's Skid Row, Winnipeg, Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, 1985.
- Heath, J. A Report on Single Parents, Vancouver, Vancouver School Board, 1980.

- Hedderwick, W. et K. Pelkey. "A Study of Single (Unmarried) Parents in the Community", Société d'aide à l'enfance, Toronto, 1975.
- Higgins, J.G. "Social Services for Abused Wives". Social Casework, 1978, 59 (5), pages 226-271 (canadien).
- Hill, K. et McClain, J. "Redéfinir les centres-villes au Canada", Habitat, volume 25, pages 2 à 9, 1982.
- Hodgins, Sheilagh et Gaston, Louise. "Programmes communautaires pour patients chroniques : Élaboration d'un cadre conceptuel" dans Santé mentale au Canada, volume 35, n° 1, mars 1987, pages 7 à 10.
- Hogan, M.J., Buehler, C. et B. Robinson. "Single Parenting: Transitioning Alone", dans H.I. McCubbin et C.R. Figley (éd.), Stress and the Family: Coping With Normative Transitions, New York, Brunner-Mazel, 1983, pages 116 à 132 (vol. 1).
- Hough, E. et G. Torrance. Rapport final - Besoins de logement et de soins de soutien des personnes gravement handicapées physiques dans Ottawa-Carleton, Ottawa, Conseil de santé pour le district régional Ottawa-Carleton, 1984.
- Houselink Community Homes. Handbook of Alternative Community Housing for Psychiatric Patients, Toronto, Association canadienne pour la santé mentale, 1980.
- Howell, M., B. Rowe et D. Hanlon. Housing Problems of the Physically Disabled in St. John's, St. John's, The Community Services Council, 1976.
- Hulchanski, J.D. A Place to Call Home, sept documents d'information préparés pour une conférence sur les sans-abri en Colombie-Britannique, Vancouver, University of British-Columbia, 1987.
- Independent Living Resource Centre. Independent Living for Persons with Disabilities in Canada, Winnipeg, The Independent Living Resource Centre pour le Secrétariat d'État, 1985.
- Institute of Urban Studies. Housing for the Disabled in Manitoba: University of Manitoba, 1982.
- Interministerial Committee on Supportive Community Living. Literature Review on the Linkages Between Housing and Support Services, Toronto, le Comité, 1987.
- Jaffe, Peter et Burris, Carol. Une réaction intégrée aux cas de femmes battues : Modèle communautaire, Solliciteur général du Canada, 1983.

- Jordan, E. The Housing Needs of Female-Led One Parent Families, Société canadienne d'hypothèques et de logement, novembre 1981.
- Kennedy, Leslie W. et Dutton, Donald G. The Incidence of Wife Assault in Alberta, Edmonton, University of Alberta Population Research Laboratory, juillet 1987.
- Klodasky, F., Spector, A.N. et C. Hendrix. Housing and Single Parents: An Overview of the Literature, Toronto, Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto, 1984.
- Klowdasky, Fran, Aron Spector et Damaris Rose. Single Parent Families and Canadian Housing Policies: How Mothers Lose, Ottawa, SCHL, 198\_.
- Lewis, D. Le problème des femmes battues : Mémoire et propositions au gouvernement fédéral, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1982 (canadien).
- Loewen, Anna Ruth. A Study of Community Attitudes Toward Discharged Psychiatric Patients: Impact of Patient Housing on Public Attitudes, Winnipeg, University of Manitoba, 1976.
- MacKay, Harry et Austin, Cathrine. Single Adolescent Mothers in Ontario, Ottawa, CCDS, 1983.
- MacLeod, Linda. Les femmes battues au Canada : Un cercle vicieux, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1980.
- MacLeod, Linda. Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1987.
- McClain, J. "Les pressions sur le marché du logement", Perception, volume 5, pages 18 à 21, 1982.
- McCormack, John J. Architects. Guidelines for Housing the Mentally Disabled, Victoria, Ministry of Lands, Parks and Housing de la Colombie-Britannique, 1984.
- McDonald, L. A Review of a Second Stage Shelter for Battered Women and their Children, Calgary, University of Calgary Faculty of Social Welfare et Santé et Bien-être social Canada, 1986.
- McDonald, P. Lynn. Transition Houses and the Problem of Family Violence, Calgary, University of Calgary Faculty of Social Welfare, août 1987.
- McLaughlin, Audrey. Kaushee's Place: Yukon Women's Transition Home, Whitehorse, Yukon Women's Transition Home, 31 mars 1983.

- McLaughlin, MaryAnn. Les sans-abri au Canada : Rapport sur l'enquête nationale, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1987.
- Medicus Canada. Data Handbook on Disabled Persons in Canada, Ottawa, Medicus Canada pour la SCHL, 1981.
- Menuck, M. "The Rehabilitation of Psychiatric Patients", Canadian Psychiatric Association Journal, volume 23, n° 2, pages 111 à 119, 1978.
- Metro Toronto. Final Report of the Sub-Committee on the Housing Needs of the Homeless Population, Toronto, le comité, novembre 1986.
- Metro Toronto. Working Committee on Emergency and Short-Term Accommodation, Toronto, le comité, juin 1985.
- Metropolitan Community Services Department et Metropolitan Planning Department. No place to go, a study of homelessness in Metropolitan Toronto: Characteristics, trends and potential solutions, Toronto, MCSD et MPD, 1983.
- Metropolitan Toronto. Task Force on Housing for Low-income Single People: Final Report, l'auteur, 1983.
- Millet, Cathy. At the End of the Rope: A study of women's emergency housing needs in the Halifax and Dartmouth area, Women's Emergency Housing Coalition, 1983.
- Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec. Les sans-abri au Québec, Québec, 1988.
- Ministère de la santé de l'Ontario. Survey of Non Institutionalized Physically Handicapped Persons in Ontario, Toronto, 1982.
- Ministère du Logement, province de l'Ontario. A Place to Call Home: Housing Solutions for Low-income Singles in Ontario, Ontario, l'auteur, 1986.
- Ontario. First Report on Family Violence: Wife Battering, Toronto, Rapport du Comité permanent sur le développement social, gouvernement de l'Ontario, 1982.
- Orr, Judy. The Support Services Network for Battered Women in the Hamilton Area, Hamilton, Toronto, Social Planning and Research Council of Hamilton and District, 1980.
- Perryman, Gavin "Access to Housing, A Residential Perspective: A Report of the Special Needs Housing Study." Social Planning and Research Department of United Way of the Lower Mainland, C.-B., mars 1980.

- Phillips, Phillips Consultants. Measurement of the Distance of Existing Housing Projects used by Disabled People to Community Contact Points, Vancouver, 1981.
- Pozsoni, J. A Longitudinal Study of Unmarried Mothers Who Kept Their First-Born Children, London (Ontario), Family and Children's Services, 1973.
- Read\*Op Center Ltd. FOKUS Housing Options for Organization. Rapport à l'Association canadienne de paraplégie et à Ten Ten Sinclair Housing Inc., Winnipeg, 1982.
- Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Montréal-Métropolitain. Dossier itinérance-hébergement, Montréal, le Comité-hébergement, 1987.
- Ross, Aileen. D. The Lost and Lonely: Homeless women in Montreal, Montréal, McGill University Printing Service, 1982.
- Ryan & Associates. Creekview 202 Project Evaluation Report, Vancouver, Association canadienne de paraplégie, division de la C.-B., 1987.
- Sanchez, V. A Study of Hard-to-house and homeless women in Calgary, Calgary, Alberta Social Services and Community Health, 1985.
- Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada. La santé des Canadiens : Rapport de l'Enquête Santé Canada, Ottawa, 1981.
- Santé et Bien-être social Canada. Lignes directrices pour la prestation de services complets aux personnes âgées atteintes de troubles mentaux, Ottawa, Santé et Bien-être social Canada, Division de la santé mentale, 1988.
- Santé et Bien-être social Canada. Réadaptation des handicapés : Guide populaire et bibliographie sélective, Ottawa, Santé et Bien-être social Canada, Service de bibliothèque du ministère, 1976.
- Santé et Bien-être social Canada. Réadaptation des handicapés : Guide populaire et bibliographie sélective, Ottawa, 1976.
- Schlesinger, B. "One Parent Families and their Children in Canadian Society" dans D. Radcliffe (éd.), The Family and Socialization of Children: Report of a Workshop, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1980, pages 82 à 114.
- Schlesinger, B. "One-Parent Families: Coping in a Two-Parent Family System" dans D.P. Lumsden (éd.), Community Mental Health Action, Ottawa, Association canadienne d'hygiène publique, 1984, pages 119 à 127.

- Schlesinger, B. (éd.). One in Ten: The Single Parent in Canada, Toronto, Guidance Centre, Faculty of Education, University of Toronto, 1979.
- Schlesinger, B. Canadian Family Studies: A Selected Annotated Bibliography, 1970-1982, Chicago, Council of Planning Librarians, 1983.
- Schlesinger, B. The One-Parent Family, 4<sup>e</sup> édition, University of Toronto Press, 1978.
- Schlesinger, Benjamin (éd.). The One-Parent Family in the 1980's: Perspectives and Annotated Bibliography 1978-1984, Toronto, University of Toronto Press, 1985.
- Schlesinger, Benjamin. "Le cri silencieux des femmes maltraitées au Canada", Santé mentale au Canada, volume 28, n<sup>o</sup> 2, juin 1980, pages 20 à 23.
- Schorr, Alvin L., "The Child and the Community" dans The Child in the City, volume 1, W. Michelson et alii (éd.), University of Toronto Press, Toronto, 1979.
- Secrétariat d'État. Profil des personnes vivant avec une incapacité au Canada, Ottawa, 1986.
- Simon, Joan C. Tenant Involvement in Social Housing Management: a summary of a national discussion, Guelph, University of Guelph College of Family and Consumer Studies, 1977.
- Small, Shirley Endicott. Wife Assault: An Overview of the Problem in Canada, Toronto, Education Wife Assault, 1980.
- Smith, M.J. "The Social Consequences of Single Parenthood: A Longitudinal Perspective", Family Relations, 29 janvier 1980, pages 75 à 81.
- Smith, Pamela. Breaking Silence: Descriptive report of a Follow Up Study of Abused Women Using a Shelter, Regina, Regina Transition Women's Society, Regina (Saskatchewan), 1984.
- Social Planning Council of Hamilton and Districts. A Study of Housing and Support Care for the Physically Disabled in Hamilton-Wentworth, 1986.
- Social Planning Council of Metropolitan Toronto et Conseil du bien-être de l'Ontario. And the Poor Get Poorer, Toronto, 1981.
- Social Planning Council of Metropolitan Toronto. Metro's Suburbs in Transition, partie 1 (rapport d'information), Toronto, 1979.

- Social Planning Council of Metropolitan Toronto. People Without Homes: A Permanent Emergency, Toronto, l'auteur, 1983.
- Social Planning Council of St. Catherines and Thorold. "In the Meantime" A Study of Emergency Housing Alternatives, St. Catharines, SPCST Emergency Housing Committee, octobre 1984.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. Accessibilité des installations et services communautaires : Problèmes et solutions, Ottawa, SCHL, 1982.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. Evaluation of 90 Shuter Street, Toronto. Ottawa, SCHL, préparé par Alan Etherington & Associates, 1987.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. Pour certains handicapés, l'autonomie passe par la modification des logements : Guide des administrateurs du PAREL pour les handicapés, Ottawa, SCHL, 1987.
- Société d'habitation et de réaménagement du Manitoba. Ten Ten Sinclair, Winnipeg, 1975.
- Soper, M. "Housing for Single-Parent Families: A Women's Design" dans New Space for Women, G. Wekerle et alii (éd.), Boulder (Colorado), Westview Press, 1980.
- Stark, Y. "Houselink community homes: Alternative housing for ex-psychiatric patients", Habitat, volume 25, pages 40 à 44.
- Statistique Canada. Enquête sur la santé et les limitations d'activité : Base de données sur les personnes handicapées : Rendre les données d'incapacité disponibles aux utilisateurs, Ottawa, Statistique Canada, 1987.
- Supportive Housing Coalition. Community Housing for Consumers of Mental Health Services in Metropolitan Toronto, Toronto, SHC, 1987.
- Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario. Ontario's Mental Health Care Breakdown, Toronto, SEFPO, 1980.
- The Yukon Transition Home Society. Second Stage Housing Report, Whitehorse, la Société, août 1987.
- Thompson, Ron. "Needs and Facilities Study for the Downtown Male Population", Regina, The Downtown Crisis Housing Foundation, Inc., 1981.
- Toews, John et Barnes, Gordon. "Le malade mental chronique et la psychiatrie communautaire : Un secteur en difficulté", dans Santé mentale au Canada, volume 34, n° 2, juin 1986, pages 2 à 8.

- Toews, John et Barnes, Gordon. Les troubles mentaux chroniques au Canada : Projet d'évaluation des besoins, Ottawa, Association canadienne pour la santé mentale, 1982.
- Toronto. Report on Skid Row, Toronto, Planning Board, novembre 1987.
- Trad, Hermine. "Research on follow-up services of transition houses in Ontario", Sarnia (Ontario), 1986.
- Trainor, John et Boydell, Katherine. "La politique de la normalisation" dans Santé mentale au Canada, volume 34, n° 1, mars 1986, pages 23 à 28.
- Vancouver Transition House and the Women's Research Centre. "Battered and Blamed": A Report on Wife Assault From the Perspective of Battered Women, Vancouver (C.-B.), Women's Research Centre, 1980.
- Ville de Toronto. By Ourselves: A Case Study of Cityhome's Low Income Single, Toronto, City of Toronto Alternative Housing Subcommittee, 1987 (?).
- Ward, J. Organizing for the Homeless, Ottawa, CCDS (sous presse).
- Wasylenki, D., Fischer, L., Goering, P. et Lancee, W. Psychiatric Aftercare in Metropolitan Toronto, ministère de la Santé de l'Ontario, Toronto, 1981.
- Wattie, Brenda. A Follow-up Study on Schizophrenic Patients in four Canadian Provincial Locations, Santé et Bien-être social Canada, 1985.
- White, David, MacDonald, Susan et Guyton, Alison. Approach to Community Relations for Non-Profit Housing Developers, Toronto, Supportive Housing Coalition of Metro Toronto et Woodgreen Community Housing Incorporated, 1987.
- Working Committee on Supportive Community Living. More Than Shelter: Interim Report, Toronto, le comité, le 29 janvier 1987.
- Young, W. et D. Hasell. Housing Needs Assessment of the Elderly and Disabled in the Saskatoon Area of Saskatchewan, Saskatoon, University of Saskatchewan College of Home Economics, 1981.
- Zambrowsky, Suan Cross. Needs Assessment on the Native Women Who Are or May Be in Conflict with the Law in the Region of Montréal, Montréal, Centre d'accueil autochtone de Montréal, juin 1986.

**ANNEXE A**  
**NORMES NATIONALES D'OCCUPATION**

## NORMES NATIONALES D'OCCUPATION

- Norme qui sert à déterminer le nombre de chambres à coucher requis pour un ménage.
- Sert aux deux étapes du modèle :

Première étape - Pour relever les ménages qui vivent dans des logements surpeuplés

Deuxième étape - Pour déterminer le revenu nécessaire pour que le ménage puisse louer un logement de taille convenable afin de régler son problème de surpeuplement. Il s'agit du revenu que l'on compare au revenu du ménage pour déterminer s'il éprouve des besoins impérieux de logement.

La norme tient compte de la taille du ménage et de sa composition.

De façon précise, la norme stipule qu'aux fins de la détermination du besoin impérieux de logement, un "logement de taille convenable" est un logement dans lequel un ménage peut vivre dans les conditions suivantes :

- Un maximum de 2 personnes et un minimum d'une personne par chambre à coucher, où :
  - Les parents ont droit à une chambre à coucher distincte de celle de leurs enfants
  - Les membres du ménage âgés de 18 ans ou plus ont droit à une chambre à coucher séparée à moins qu'ils ne soient mariés ou qu'ils ne cohabitent en union libre
  - Les enfants à charge de cinq ans ou plus de sexe opposé ne partagent pas une chambre à coucher.

**ANNEXE B**

**TERMES UTILISÉS POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES**

=====

Base de données	Description
-----------------	-------------

DIALOG	service de recherche en direct donnant accès à différentes bases de données, y compris la base de données en sciences humaines (index des citations en sciences humaines, résumés de documents sociologiques)
DOBIS	base de données de la Bibliothèque nationale
OONL (CAN OLE)	base de données de documents canadiens, sauf les articles. Comprend CAN OLE. Bibliothèque nationale du Canada.
CIRUR	recherche dans la base de données du Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales
PAIS	base de données qui porte sur l'ensemble des sciences humaines, y compris l'administration publique, le logement, la démographie, l'économie et la politique publique. Les données portent sur la période de 1972 jusqu'à présent. Bibliothèque nationale du Canada.
Recherche manuelle	Bibliothèque du Conseil canadien de développement social
	Index des périodiques canadiens (1979-1987)
	Liste des acquisitions de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (1970-1987)

Les expressions utilisées pour les recherches documentaires étaient les suivantes :

- besoins de logement spéciaux
- vie autonome
- vie communautaire
- logement communautaire
- logement en milieu de soutien
- logement pour les groupes ayant des besoins spéciaux
- désinstitutionnalisation
- conception physique des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux
- conception environnementale des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux
- services de soutien au logement
- services de soutien sur place pour les personnes ayant des besoins spéciaux
- services sociaux personnels
- invalides
- handicapés
- handicapés mentaux
- handicapés physiques
- malades mentaux
- personnes souffrant de troubles mentaux
- mères célibataires adolescentes
- jeunes mères célibataires
- femmes victimes de violence familiale
- ex-contrevenants
- immigrants
- réfugiés

Malheureusement, on n'a utilisé que les équivalents anglais de ces expressions françaises pendant la recherche documentaire. Par conséquent, les recherches entreprises au Québec sur les besoins de logement spéciaux sont sous-représentées dans cette synthèse et dans la bibliographie annotée.

**ANNEXE C**

**LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES**

## PERSONNES-RESSOURCES

Allan, Larry J.	Alberta Municipal Affairs, Edmonton
Bateman-Ellison, Margaret	Home Economics Dept., Mount Saint Vincent University, Halifax
Beachell, Laurie	Coalition des organisations provinciales des handicapés, Winnipeg
Barnett, Claudia	Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, Fredericton
Carter, Tom	Institute of Urban Studies, Winnipeg
Champagne, Jean-Rémi	Institut de recherche en construction du Conseil national de recherche, Ottawa
Christie, Nancy	Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés, Toronto
Corbett, Ron	Rural and Small Towns Program, Mt. Allison University, Sackville
Don, Trudy	National Association of Transition Houses, Toronto
Dykeman, Floyd	Rural and Small Towns Program, Mt. Allison University, Sackville
Echenberg, Havi	Organisation nationale d'anti-pauvreté, Ottawa
Eyton, June	Research Resource Division for Refugees, Centre for Immigration and Ethno-Cultural Studies, Université Carleton, Ottawa
Goldblatt, Sylvia	Conseillère en logement, Ottawa
Goodlings, Martha	Direction de l'aide à la famille du ministère des Services sociaux et communautaires, Toronto
Gray, Brian	Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ottawa
Hanley, Hecsh	Centre national de documentation sur les victimes, Ottawa
Hanrahan, Colleen	Newfoundland and Labrador Housing Corporation, St. John's

Harvey, Joan	Planification des établissements de santé, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa
Haw, Norman	Association canadienne de paraplégie, Vancouver
Hill, Charles	Direction du logement, Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Hull
Hoffman, Ben	Associations nationales intéressées à la justice criminelle, Ottawa
Jacobson, Anita	Community Occupational Therapy Association, Toronto
Jacobson, K.	Conseil canadien des services d'auxiliaires familiales, Toronto
Johnston, Don	Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ottawa
Kenward, John	Association canadienne des constructeurs d'habitations, Ottawa
Lakaski, Carl	Division de la santé mentale de Santé et Bien-être social Canada, Ottawa
Lam, Ed	Fédération canadienne des municipalités, Ottawa
Lang-Runtz, Heather	Association canadienne des responsables de l'habitation et de l'urbanisme, Ottawa
MacDonald, Lynn	Faculty of Social Welfare, University of Calgary, Calgary
MacDonnell, Susan	Services d'aide aux locataires, ministère du Logement de l'Ontario, Toronto
McAfee, Ann	Service d'urbanisme de la ville de Vancouver, Vancouver
McKenon, Barbara	Association canadienne pour la santé mentale, Ottawa
Morrow, Lynn	Policy and Planning Division, ville de Toronto
Orr, Jody	Social Planning Council of Metro Toronto, Toronto

Peterson, Larry	Urban Core Support Network, Toronto
Pettey, Donna	Association canadienne pour la santé mentale, Ottawa
Riddell, Margaret	Cheshire Home Foundation, Toronto
Rioux, Marcia	G. Allen Roeher Institute, Toronto
Roy, Claude	Association canadienne des responsables de l'habitation et de l'urbanisme, Montréal
Scott, Elaine	Division de la prévention de la violence familiale, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa
Selby, Joan	Fondation de l'habitation coopérative, Ottawa
Sidele, Nancy	Community Occupational Therapy Association, Toronto
Thornley, David	Social Planning Council of Metro Toronto, Toronto
Trainer, John	Queen Street Mental Health Centre, Toronto
Trottman, Meena	Division de la prévention de la violence familiale, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa
Vachon, B.	Technologie appliquée aux programmes, ministère des Services sociaux et communautaires, Toronto
Wagemaker, Toni	Division de la prévention de la violence familiale, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa
Wexler, Martin	Association canadienne des responsables de l'habitation et de l'urbanisme, Montréal
Whittal, Maylanne	Urban Core Support Network, Toronto
Yee, Mike	Alberta Municipal Affairs, Edmonton
Zamprelli, Jim	Logement Manitoba, Winnipeg

**ANNEXE D**

**LETTRE AUX PERSONNES-RESSOURCES**

Le 15 février 1988

Madame/Monsieur,

Le Conseil canadien de développement social (CCSD), organisme national indépendant et bénévole, a passé un contrat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour préparer un rapport **qui fera le point des recherches effectuées jusqu'à présent sur les besoins de logement spéciaux au Canada.** Le Conseil s'intéresse depuis longtemps au logement social. Fondé en 1920, notre organisme mène des recherches indépendantes, des analyses de politique, des consultations communautaires et des activités de représentation non partisane axées sur un large éventail de préoccupations nationales dans le domaine du développement social, y compris le logement social.

La SCHL a pris l'initiative de ce projet en réponse à l'intérêt exprimé par les membres du Comité national de recherche sur le logement. Un rapport qui ferait une synthèse des recherches canadiennes existantes sur les besoins de logement spéciaux aiderait les membres à élaborer des plans d'action pour des recherches futures en la matière.

Précisément, les objectifs de notre étude sont les suivants :

1. **élaborer un cadre conceptuel** permettant de classer les recherches actuelles et les questions de recherche primordiales identifiées;
2. **identifier les recherches-clés au Canada** qui traitent des questions reliées aux services et à l'hébergement spéciaux nécessaires pour satisfaire les personnes ayant besoin de logements spéciaux;
3. **cerner les questions-clés** étudiées dans les recherches pertinentes et ce faisant, classer cette documentation dans le cadre des besoins de logement spéciaux; et
4. **identifier les domaines à étudier** dans les recherches ultérieures.

Le rapport final présentera les questions identifiées dans la documentation, clarifiera l'état des connaissances actuelles, soulignera les lacunes des connaissances actuelles et présentera des recommandations pour l'orientation des futures recherches dans ce domaine.

Aux fins de cette étude, nous avons adopté une définition des personnes ayant besoin de logements spéciaux. Celle-ci comprendra les personnes qui requièrent des aménagements ou des services de soutien "spéciaux", sans lesquels leurs besoins élémentaires de logement ne peuvent être satisfaits. Autrement dit, ces personnes ne pourraient vivre de manière indépendante dans des logements sociaux, même si leurs besoins élémentaires d'hébergement étaient satisfaits (si un logement convenable, abordable et de dimension adéquate leur était fourni), en raison des aménagements ou des services de soutien spéciaux requis.

Les mesures spéciales nécessaires peuvent inclure par exemple des services de soutien individuel, des prothèses ou des appareils, ou encore des aménagements du cadre physique ou social du logement. Les logements sociaux comprennent les logements subventionnés par le fédéral et (ou) les provinces, les logements coopératifs et sans but lucratif privés et publics, ainsi que les logements bénéficiant de suppléments de loyer.

Dans notre étude, nous réaliserons notamment une évaluation sélective des questions de recherche, afin de respecter l'échéance du 29 avril et de ne pas dépasser les ressources disponibles. Dans notre démarche, nous désirons solliciter l'aide d'un petit groupe de personnes comme vous, bien renseignées sur le logement social, la population requérant des logements spéciaux et ses besoins en services de soutien.

Nous communiquerons avec vous au cours des prochaines semaines pour vous poser les questions suivantes :

1. À votre avis, quels sont les principaux documents que nous devrions étudier?
2. Comment pourrions-nous y avoir accès?
3. Selon vous, quelles sont les questions qui nécessitent de plus amples études?
4. Connaissez-vous des personnes bien renseignées que nous devrions contacter?

Nous nous réjouissons de discuter de ces sujets avec vous dans un avenir proche. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous appeler au (613) 728-1865. Vous pourrez vous procurer un exemplaire du rapport sur cette étude auprès de la SCHL.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Richard Weiler  
Conseiller en politiques

February 15, 1988

Dear :

The Canadian Council on Social Development (CCSD), a national voluntary organization, has contracted with Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) to prepare **a report which will take stock of the research undertaken to date on special housing needs in Canada.** The Council has a long history of interest in the field of social housing. Founded in 1920, the organization has continued to conduct independent research, policy analysis, community consultation, and non-partisan advocacy activities addressing a broad range of public concerns, including social housing matters, in the social development field.

This project was initiated by CMHC in response to interest expressed by members of the National Housing Research Committee. Members of this Committee indicated that a report which would synthesize existing Canadian research in the area of special housing needs would assist them in developing action plans for future research in this area.

Specifically, the objectives of this study are to:

1. **develop a conceptual framework** that can be used to classify existing research and the critical research issues identified;
2. **identify key Canadian research** that addresses the special accommodation and service issues inherent in responding to people with special housing needs;
3. **identify key issues** examined in the relevant research, and thereby classify this literature within the special housing needs framework; and
4. **identify areas for further reserach.**

The final report will present the issues identified in the literature, clarify the state of present knowledge, highlight knowledge gaps, and present recommendations regarding the direction of future research efforts in this area.

For the purposes of this study, a definition of persons with special housing needs has been developed. This definition includes those persons who require "special" physical design or support services without which their basic shelter needs cannot be fulfilled. In other words, these persons would be unable to live independently in a social housing setting even if their basic shelter requirements were fulfilled (i.e., an adequate, affordable, suitably sized unit is provided) because of their needs for either special design features or support services.

These special requirements may include, for example, personal support services, aids or devices, or adjustments to the social or physical housing environment. Social housing includes federally and/or provincially subsidized housing such as public housing, public and private non-profit housing, and co-op housing, as well as units assisted under rent supplement programs.

The study will include a selective assessment of research issues in order to meet the project deadline of April 29 and to stay within the resources available. This approach requires the assistance of a small group of persons, such as yourself, who are knowledgeable about social housing, persons with special housing needs, and their support service requirements.

We will contact you in the next few weeks to ask the following questions:

1. In your view, what are the key pieces of research that should be addressed by this study?
2. How can we access those pieces of research?
3. In your view, what issues require further research?
4. Do you know of knowledgeable people in these areas whom we should contact?

We look forward to discussing these questions with you in the near future. If you have any questions, please do not hesitate to call us at (613) 728-1865.

A copy of the report of this project will be available from CMHC on completion.

Yours truly,

Richard Weiler,  
Policy Associate

**ANNEXE E**  
**BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE**

## FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE FAMILIALE :

Barnsley, Jan. Feminist Action, Institutional Reaction: Responses to Wife Assault, Vancouver, Women's Research Centre, 1985.

Ce document de travail examine comment les institutions réagissent aux questions féminines. Il est axé sur le Symposium de 1977 de la Division de Vancouver de Centraide et sur les travaux du groupe de travail sur la violence familiale créé ultérieurement, qui ont duré de 1977 à 1979. Dans la première partie du document, l'auteur dresse les grandes lignes du travail préparatoire à l'examen de la réaction institutionnelle. Dans la deuxième section, elle précise les termes et hypothèses sur le phénomène des femmes victimes de violence familiale. La troisième partie du document est axée sur les travaux féministes effectués pour identifier et définir la question des femmes victimes de violence. Dans les sections suivantes, on trouve une description et une analyse des travaux du Symposium et du groupe de travail de Centraide et un examen du rapport du groupe de travail et des événements qui ont suivi la publication du rapport. Dans la dernière partie du document, l'auteure traite de la nature et des conséquences de la réaction institutionnelle et dresse les grandes lignes de points qu'il faut considérer pour résister à l'institutionnalisation des questions féminines.

Barton, Debbie. Housing in Ottawa-Carleton: A Women's Issue, Projet de développement communautaire du Canada, Emploi et Immigration Canada, 1983.

Cette étude tente de documenter le problème du logement pour les femmes ayant des besoins spéciaux, comme les alcooliques et les toxicomanes, les contrevenantes, les utilisatrices de centres d'hébergement d'urgence et de crise, les mères célibataires et les femmes atteintes de troubles psychiatriques. L'information a été recueillie au moyen d'un questionnaire et d'entrevues en personne et au téléphone avec des représentants d'organismes chargés d'établir les lignes de conduite et de mettre en oeuvre et d'offrir des programmes de logement pour les femmes dans la région d'Ottawa-Carleton. Le rapport se termine par 14 recommandations orientées vers l'entité gouvernementale compétente, en vue d'améliorer la situation des femmes sur le plan du logement.

Breton, M. "Nurturing abused and abusive mothers -- The hairdressing group", Social Work with Groups, 1979, volume 2, n° 2, pages 161 à 174 (canadien).

"Cet article décrit une tentative d'application de la méthode de travail en groupe restreint à la prévention et au traitement de la violence faite aux enfants; l'auteur expose les fondements de cette approche et sa mise en oeuvre auprès d'un groupe de femmes canadiennes. Les objectifs de ce projet consistaient à remédier à deux problèmes majeurs affectant les parents qui maltraitent leurs enfants : l'isolement social et

l'incapacité à solliciter l'aide dont eux-mêmes et leurs enfants auraient besoin. Se fondant sur des recherches indiquant que les parents violents n'ont pas les aptitudes voulues pour élever convenablement leurs enfants, les intervenants ont aidé les femmes du groupe à délaissier leur comportement violent au profit d'un rôle éducatif en utilisant deux techniques : la coiffure et le service de repas. Toutes les femmes du groupe avaient été défavorisées sur les plans émotionnel, financier et social et maltrahaient leurs enfants. Au cours des premières rencontres de groupe, les animateurs ont clairement adopté les rôles de parent et d'éducateur, encourageant les femmes à régresser au rôle infantile jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à donner à leur tour. Les animateurs ont encouragé les mères à adopter un comportement altruiste. Les travailleurs de ce groupe tentent actuellement de réorienter systématiquement la démarche de ce groupe de femmes afin de l'inciter à devenir un réseau d'entraide; le succès n'est pas assuré, mais les méthodes utilisées ont déjà donné des résultats significatifs." (Tiré de "Compte rendu sommaire et bibliographie annotée sur les besoins des victimes d'actes criminels", ministère du Solliciteur général, 1983).

Brett, Barb. South Peace Report on Battered Women and Their Children, Dawson Creek, South Peace Community Resources Society, Dawson Creek (C.-B.), 1987.

Ce document donne les résultats d'une étude visant à évaluer les services offerts aux femmes victimes de violence familiale et à leurs enfants dans la région de South Peace. L'information a été recueillie au moyen de deux questionnaires envoyés aux organismes qui offrent des services aux femmes victimes de violence. Dans la dernière section du rapport, l'auteur dresse les grandes lignes de quelques recommandations, fondées sur les résultats de l'enquête, en vue d'améliorer les services.

Cole, Susan G. "Home Sweet Home?" dans Still Ain't Satisfied: Canadian Feminism Today, pages 55 à 67. Rédaction dirigée par Maureen Fitzgerald, Connie Guberman, et Margie Wolfe, Toronto, Women's Press, 1982.

On estime à 24 000 le nombre de femmes victimes de violence familiale au Canada, parce que ces actes violents sont permis par une police et un système pénal indulgents et que la société ne les empêche pas. Le changement du comportement des professionnels du système juridique et des organismes sociaux conventionnels envers les femmes victimes de violence serait un premier pas pour aider ces femmes. Mais toute notre société doit changer ses attitudes et ses croyances pour que le phénomène des femmes victimes de violence familiale devienne chose du passé. Jusqu'à ce que les rôles sexuels soient éliminés et que le fait de battre sa femme ne soit plus un prolongement logique de la domination masculine, ce genre de violence demeurera. Il faut lutter sur deux principaux

fronts pour éliminer le sexisme. Premièrement, il y a le problème de l'éducation, en commençant avec les enfants à l'école, et deuxièmement, le problème du silence qui dissimule encore le phénomène des femmes victimes de violence familiale. (Adapté de "La violence au sein de la famille : Une bibliographie sélective", Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 1985.)

Colin Meredith, Abt Associates. Compte rendu sommaire et bibliographie annotée sur les besoins des victimes d'actes criminels, Ottawa, ministère du Solliciteur général du Canada, 1983.

Ce rapport comprend un compte rendu sommaire et une bibliographie annotée de la documentation portant de façon précise sur les besoins des victimes. On accorde une attention particulière à la documentation canadienne qui traite des besoins de groupes particuliers de victimes d'actes criminels, y compris les femmes. La bibliographie indique des recherches sur le profil de la femme brutalisée, les effets de l'agression, la réaction à l'agression et les besoins de la victime, y compris la protection contre l'agression et l'intimidation, les conseils sur l'hébergement d'urgence, l'information dans le domaine juridique et le soutien financier.

Comité national d'information sur la violence dans la famille. "Maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence au Canada", Ottawa, Santé et Bien-être social Canada, 1987.

Liste de toutes les maisons de transition et de tous les refuges accueillant les femmes brutalisées et leurs enfants et des associations provinciales et territoriales de maisons de transition connues au moment de la mise sous presse.

Comité permanent sur la santé, le bien-être social et les affaires sociales. Les femmes battues : Rapport sur la violence au sein de la famille, Ottawa (Ontario), le Comité, 1982.

Ce rapport donne les résultats d'une enquête sur la violence au sein de la famille qui ont poussé le Comité à étudier le phénomène des femmes victimes de violence plutôt que l'éventail plus large des actes de violence familiale. Au Canada, on estime que, chaque année, un dixième des femmes qui vivent avec un homme sont brutalisées. Le Comité a étudié les besoins de ces femmes et la façon dont le système de justice pénale répond à ces besoins. Le rapport se termine par 17 recommandations qui aideraient les femmes de notre société victimes de violence et contribueraient à prévenir le problème. Les recommandations portent de façon précise sur les domaines suivants : formation des agents de la GRC; financement pour les refuges; traitement des maris agresseurs; recherche à long terme; compétence des juges nommés par le fédéral pour les questions familiales; et conférences

fédérales-provinciales. (Adapté de "La violence au sein de la famille : Une bibliographie sélective", Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 1985.)

Doucette, Joanne. Violent Acts Against Disabled Women, Toronto, The Disabled Women's Network Toronto (D.A.W.N. Toronto), 1986.

Ce rapport documente les résultats finals d'une enquête menée à l'automne de 1986 sur l'incidence des agressions contre les femmes handicapées au Canada. L'information a été obtenue au moyen d'un questionnaire comprenant huit sections : renseignements généraux, mauvais traitements infligés aux enfants, mauvais traitements d'ordre sexuel infligés aux enfants, mauvais traitements infligés aux adultes, mauvais traitements d'ordre sexuel infligés aux adultes, agression médicale et commentaires.

Dutton, Donald G. La réaction du système de justice pénale au phénomène de la femme battue, Ottawa, West Coast Social and Behavioural Research Enterprises pour le ministère du Solliciteur général du Canada, 1983.

Les disputes familiales représentent la catégorie la plus importante des demandes d'aide policière, même si moins de 10 p. 100 d'entre elles sont portées à l'attention de la police. L'auteur passe en revue les bonnes pratiques et les lignes de conduite et programmes qui constituent la réaction du système de justice pénale aux cas de femmes brutalisées. Il relève un certain nombre de limitations à l'intérieur du système qui découragent les personnes de signaler les agressions. L'étude se termine par des recommandations comprenant des suggestions sur l'organisation des services.

Gurstein, Penny et Nancy Hood. Housing Needs of One Parent Families, Vancouver, YWCA, en collaboration avec le Department of Human Resources, Provincial Office of the Status of Women, et la SCHL, 1975.

Cette étude, axée sur la "définition pratique du logement" qui comprend de nombreux services que l'on étudie habituellement de façon distincte du logement, fait état des besoins physiques, psychologiques et sociaux des familles monoparentales. L'information a été recueillie au moyen de questionnaires, d'entrevues en personne et au téléphone, de discussions en groupe et de séances d'échange d'information avec des parents seuls vivant dans des logements sociaux (y compris des ensembles réservés aux familles monoparentales) et dans des logements du secteur privé. Les principales questions étaient le revenu, la discrimination, l'isolement ou l'intégration et les services de soutien.

Higgins, J.G. "Social Services for Abused Wives", Social Casework, 1978, 59 (5), pages 266-271 (canadien).

"L'auteur de cet article fait un inventaire des services sociaux offerts aux femmes battues aux États-Unis et au Canada, en utilisant la classification suivante : services d'urgence, de transition, juridiques, de consultation, d'information publique et de planification. L'article décrit brièvement le type d'aide que fournit habituellement chacune de ces catégories de services et les types de groupe qui offrent cette aide. Les services de police sont généralement les premiers à entrer en contact avec la femme battue. Peu d'entre eux sont préparés à faire face à ce problème, mais certains services établissent des procédures particulières d'intervention dans les crises familiales. Ils fournissent le plus souvent une aide d'urgence et orientent la victime vers un organisme communautaire; certains services de police ont intégré un mécanisme de suivi à leur procédure. Les hôpitaux commencent à mettre sur pied des unités à l'intention des femmes battues, qui peuvent également appeler un numéro spécial en cas de crise ou s'adresser à des centres d'information établis par des groupements communautaires préoccupés par ce problème. Un nombre croissant de foyers d'urgence pour les femmes battues et leurs enfants s'établissent; ce type d'hébergement, ainsi qu'une aide financière, est généralement fourni par des organismes de service communautaire ou des groupes religieux, qui peuvent habituellement prendre les mesures nécessaires pour obtenir l'aide juridique voulue. L'auteur examine les services de consultation. La plus grande faiblesse des services d'aide aux femmes victimes de violence qui existent actuellement réside dans le faible nombre d'hommes qui demandent de l'aide. Le système actuel est presque totalement orienté vers la victime et contribue fort peu à la compréhension du problème des femmes battues, ou des méthodes qui pourraient être utilisées pour y remédier. Il existe également des besoins en matière d'information publique et de planification, afin de renseigner les gens sur les services existants et d'éviter la duplication. Les problèmes majeurs sont le manque de refuges d'urgence et de ressources financières qui permettraient d'apporter une aide immédiate aux victimes." (Tiré de "Compte rendu sommaire et bibliographie annotée sur les besoins des victimes d'actes criminels", ministère du Solliciteur général, 1983.)

Jaffe, Peter et Burris, Carol. Une réaction intégrée aux cas de femmes battues : Modèle communautaire, Solliciteur général du Canada, 1983.

Cette étude porte sur la façon dont la collectivité traite la femme maltraitée. Les auteurs accordent une attention particulière au rôle du système de justice. L'étude comprend des propositions relatives aux besoins de la victime, y compris un service de défense des droits civiques des victimes, et un résumé des recherches sur les femmes maltraitées.

Lewis, D. Le problème des femmes battues : Mémoire et propositions au gouvernement fédéral, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1982.

"Ce document tente de dresser un tableau des réalités auxquelles font face les femmes battues et décrit comment certaines institutions de la société canadienne, telles la famille et les systèmes de justice et de bien-être social contribuent à maintenir la femme dans une situation vulnérable et dangereuse. L'auteur critique l'approche conventionnelle consistant à définir le phénomène des femmes battues comme un problème individuel et privé, plutôt que de l'assimiler à des voies de faits criminelles. Le document se conclut par des suggestions sur les mesures spécifiques que devrait prendre le gouvernement fédéral pour améliorer le sort des femmes battues." (Tiré de "Compte rendu sommaire et bibliographie annotée sur les besoins des victimes d'actes criminels", ministère du Solliciteur général, 1983.)

MacLeod, Linda. Les femmes battues au Canada : Un cercle vicieux, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1980.

Le rapport porte sur l'incidence et les caractéristiques des cas de femmes victimes de violence. Il examine des mythes répandus sur le phénomène de ces cas ainsi que les procédures juridiques, médicales et de consultation qui perpétuent ces mythes. Le rapport est surtout axé sur le système social qui prépare la voie aux agressions contre les femmes et à leur acceptation dans toute la société. Dans la dernière section, l'auteur propose des changements qui protégeront les femmes contre les agressions et modifieront les procédures qui laissent les femmes maltraitées sans ressources. La plupart des faits présentés dans ce rapport ont été recueillis auprès de groupes et d'organismes qui jouent un rôle actif d'intervention dans les cas de femmes maltraitées et (ou) de prévention des agressions de ce genre.

MacLeod, Linda. Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1987.

L'auteur fait état des résultats d'une enquête menée au moyen de questionnaires écrits envoyés à tous services connus d'hébergement des femmes victimes de violence familiale, soit les maisons de transition, les réseaux de refuges temporaires sûrs associés, les associations provinciales ou territoriales de maisons de transition et les maisons d'hébergement prolongé. Le rapport comprend de l'information sur l'incidence, les caractéristiques socio-économiques et les initiatives de programmes et d'hébergement et des recommandations sur les changements à apporter aux programmes et aux lignes de conduite.

McLaughlin, Audrey. Kaushee's Place: Yukon Women's Transition Home, Whitehorse, Yukon Women's Transition Home, 31 mars 1983.

Rapport définitif d'un projet de démonstration de trois ans parrainé conjointement par le Programme de subventions nationales du bien-être social, Santé et Bien-être social Canada, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (région du Yukon) et le Department of Health and Human Resources du gouvernement du Yukon. Le rapport raconte l'aménagement d'une maison de transition pour femmes victimes de violence au Yukon. Voici quelques-uns des sujets dont il traite : l'évaluation du besoin et du soutien de la maison de transition; le rôle de la maison de transition; et certaines considérations relatives au profil des résidents, aux femmes dans les collectivités rurales, aux enfants dans les maisons de transition et aux modèles de gestion.

McLaughlin, MaryAnn. Les sans-abri au Canada : Rapport sur l'enquête nationale, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1987.

Ce rapport contient des statistiques sur les refuges pour femmes victimes de violence familiale et leurs enfants en 1987. Il comprend aussi des recommandations de certaines provinces portant sur les choix de logements dont ont besoin les femmes qui quittent le refuge.

Ontario. First Report on Family Violence: Wife Battering, Toronto, Rapport du Comité permanent des affaires sociales, gouvernement de l'Ontario, 1982.

"Ce rapport a été présenté à l'Assemblée législative de l'Ontario au terme des audiences sur le problème des femmes battues, tenues par le Comité permanent sur le développement social. Les recommandations s'adressent principalement aux ministères ontariens du Procureur général, du Solliciteur général, des Services sociaux et communautaires et de l'Éducation. Il accorde une attention particulière aux besoins des femmes francophones, autochtones, des immigrantes et des femmes résidant en milieu rural. Le rapport réaffirme que la violence entre conjoints est un comportement criminel et traite des modifications nécessaires dans l'appareil policier et judiciaire. Le rapport contient également d'autres recommandations au sujet des recherches sur les causes de ce problème, du financement des foyers de transition, de l'éducation du grand public et des spécialistes du domaine de la santé et des services sociaux; il établit enfin un échéancier des discussions fédérales-provinciales sur le sujet. (Tiré de "Compte rendu sommaire et bibliographie annotée sur les besoins des victimes d'actes criminels", ministère du Solliciteur général, 1983.)

Orr, Judy. The Support Services Network for Battered Women in the Hamilton Area, Hamilton, Toronto, Social Planning and Research Council of Hamilton and District, 1980.

Le rapport contient une analyse descriptive du réseau de services de soutien pour les femmes victimes de violence familiale dans la région de Hamilton. Il comprend une analyse des lacunes dans les services de soutien pour les victimes dans cette région et fait plusieurs recommandations sur les mesures correctives possibles. Comme fondement pour l'analyse descriptive, l'auteur a mené une série d'entrevues auprès de 10 organismes et fournisseurs de services.

Schlesinger, Benjamin. "Le cri silencieux des femmes maltraitées au Canada", Santé mentale au Canada, volume 28, n° 2, juin 1980, pages 20 à 23.

L'auteur présente des faits sur les réalités du phénomène des femmes victimes de violence au Canada et en discute dans le contexte de la documentation y ayant trait. Les chiffres présentés comprennent un nombre estimatif de 50 000 femmes maltraitées dans l'agglomération torontoise et huit cents femmes maltraitées demandant de l'aide à Vancouver pendant une période de dix-huit mois. Ce phénomène transcende tous les niveaux socio-économiques de la société au Canada, mais malgré son caractère généralisé, très peu d'agresseurs sont condamnés. (Adapté de "La violence au sein de la famille : Une bibliographie sélective", Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 1985.)

Small, Shirley Endicott. Wife Assault: An Overview of the Problem in Canada, Toronto, Education Wife Assault, 1980.

Une petite brochure qui expose clairement les faits sur les femmes maltraitées au Canada. L'auteur traite des attitudes patriarcales de la société canadienne, "forte de milliers d'années de tradition", ainsi que de l'insuffisance des systèmes juridiques et judiciaires pour mettre un frein à la violence. Elle expose brièvement les mythes communs au sujet du phénomène des femmes victimes de violence ainsi que le rôle que jouent les stéréotypes sexuels dans ce domaine. L'auteur conclut que la façon dont on conçoit le phénomène de ces victimes détermine en grande partie la réaction sociale au problème. "On pourrait peut-être arriver à des conceptions et à des solutions plus appropriées si l'on prenait comme point de départ la réalité telle que la connaissent les femmes maltraitées." (Adapté de "La violence au sein de la famille : Une bibliographie sélective", Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 1985.)

Smith, Pamela. Breaking Silence: Descriptive report of a Follow Up Study of Abused Women Using a Shelter, Regina, Regina Transition Women's Society, Regina (Saskatchewan), 1984.

Principales constatations de l'étude sur les expériences et les avis des femmes avant, pendant et après leur séjour dans une maison de transition. L'information a été recueillie au moyen d'entrevues avec 105 femmes participantes. Les résultats de cette étude donnent à entendre que, comparativement à de nombreuses autres ressources, les refuges sont les ressources les plus efficaces pour aider les femmes victimes de violence familiale. Ce rapport comprend certaines recommandations se fondant sur les résultats des entrevues avec les femmes participantes.

Tradt, Hermine. "Research on follow-up services of transition houses in Ontario", Sarnia (Ontario), 1986.

Conçue dans le but de relever et de décrire les caractéristiques des services actuels de suivi assurés par les maisons de transition en Ontario, cette étude enquête sur toutes les maisons d'hébergement et de transition en Ontario qui existaient avant 1985 (au nombre de 45). Elle arrive aux conclusions suivantes : les refuges considèrent que les services de suivi sont importants, mais hésitent quant aux façons de fournir ces services de façon efficace; en dépit du besoin observé de services de suivi, les femmes clientes manifestent une certaine résistance à l'égard des services planifiés, ce qui nuit aux efforts des travailleurs dans les refuges; la plupart des refuges ont adopté une attitude souple pour répondre aux besoins des femmes; et les pénuries et les contraintes financières limitent la prestation de services de suivi.

Vancouver Transition House et Women's Research Centre. "Battered and Blamed": A Report on Wife Assault From the Perspective of Battered Women, Vancouver (C.-B.), Women's Research Centre, 1980.

Cette recherche a été entreprise conjointement par des travailleurs de la Vancouver Transition House et le Women's Research Centre parce qu'ils croyaient que les recherches sur les femmes brutalisées menées par les chercheurs d'organismes professionnels et d'instituts universitaires n'étaient pas satisfaisantes. Leur recherche, qui examine le problème dans le contexte où il se produit réellement, se fonde sur l'expérience réelle des femmes victimes de violence et porte sur les rôles et les responsabilités des organismes et des établissements qui s'occupent du phénomène de ce genre de victimes. (Adapté de "La violence au sein de la famille : Une bibliographie sélective", Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 1985.)

## MÈRES CÉLIBATAIRES ADOLESCENTES :

Barton, Debbie. Housing in Ottawa-Carleton: A Women's Issue,  
Projet de développement communautaire du Canada, Emploi et  
Immigration Canada, 1983.

Cette étude tente de documenter le problème du logement pour les femmes ayant des besoins spéciaux, comme les alcooliques et les toxicomanes, les contrevenantes, les utilisatrices de refuges d'urgence et de détresse, les mères célibataires et les femmes atteintes de troubles psychiatriques. L'information a été recueillie au moyen d'un questionnaire et d'entrevues en personne et au téléphone avec des représentants d'organismes chargés d'établir les lignes de conduite et de mettre en oeuvre et d'offrir des programmes de logement pour les femmes dans la région d'Ottawa-Carleton. Le rapport se termine par 14 recommandations orientées vers l'entité gouvernementale compétente, en vue d'améliorer la situation des femmes sur le plan du logement.

Conseil canadien de développement social, La famille monoparentale,  
Ottawa, CCDS, 1971.

Le rapport du Conseil se fonde sur des entrevues avec 113 parents seuls et 44 représentants d'organismes de service menées au printemps et à l'été de 1971. Pour ce qui est du logement, les chercheurs ont constaté qu'il constitue un problème particulièrement difficile pour les mères célibataires. Ils traitent de façon assez détaillée de la fréquence de l'occupation de logements publics et des problèmes que cela représente et prétendent que le "logement public peut intensifier le stress mental" lorsqu'il est la seule option disponible (page 91). Le rapport traite aussi de la discrimination, du besoin d'hébergement temporaire et de la concentration des parents seuls dans des logements non conformes aux normes. (Traduction d'un extrait de "Housing and Single Parents: An Overview of the Literature", University of Toronto, 1984.)

Delgatty, M. Report on the YWCA Single Parent Housing Survey,  
Winnipeg, YWCA, 1977.

Le YWCA de Winnipeg a mené une enquête auprès des parents seuls pour déterminer leurs besoins de logement et de services de soutien connexes. Il semble que les caractéristiques et les besoins des parents seuls varient, mais bon nombre d'entre eux ont signalé les problèmes de faible revenu et du refus des propriétaires de leur louer un logement pour une ou plusieurs raisons, à savoir parce qu'ils ont des enfants, qu'ils sont des assistés sociaux ou qu'ils sont des parents seuls. (Traduction d'un extrait de "Housing and Single Parents: An Overview of the Literature", University of Toronto, 1984.)

Fowler, E. Single Parent Family Study Report, Niagara Falls (Ontario), Social Planning Council of Niagara Falls, 1983.

Étude des besoins et des problèmes que connaissent les familles monoparentales à Niagara Falls (Ontario), Canada. Dans cette ville, on compte 2 320 familles monoparentales, dont 350 sont dirigées par un père. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Gurstein, P. et N. Hood. Housing Needs of One Parent Families, Vancouver, YWCA, 1975.

La recherche dont cette publication fait état a été entreprise dans le but de constituer un document complet sur les problèmes de logement auxquels font face les parents seuls dans la région de Vancouver et de décrire quelques-uns des choix qui leur sont offerts. Quatre principaux problèmes liés au logement sont relevés : le revenu, la discrimination, l'isolement ou l'intégration et les services de soutien. Elles décrivent les choix de logements à Vancouver de façon assez détaillée, ainsi que les suggestions faites par les parents seuls et les professionnels en vue d'atténuer quelques-uns des problèmes de logement auxquels ces parents font face. (Traduction d'un extrait de "Housing and Single Parents: An Overview of the Literature", University of Toronto, 1984.)

Hanson, S.M.H. et J.A. Trilling. "A Proposed Study of the Characteristics of the Healthy Single-Parent Family", Family Perspective, volume 17 (printemps 1983), pages 79 à 88.

L'étude proposée examinera les familles monoparentales et décrira les caractéristiques qui rendent les familles de ce genre fortes et saines. De plus, on fera une comparaison des familles monoparentales saines selon le sexe du parent ayant les droits de garde et les dispositions prises pour la garde des enfants. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Heath, J. A Report on Single Parents, Vancouver, Vancouver School Board, 1980.

Une analyse démographique des données du recensement de 1976 sur les parents seuls en Colombie-Britannique. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Hedderwick, W. et K. Pelkey. "A Study of Single (Unmarried) Parents in the Community", Société d'aide à l'enfance, Toronto, 1975.

Cette étude se fonde sur des entrevues avec trois groupes de mères célibataires au moment où leurs enfants avaient six, douze et dix-huit mois. L'étude avait pour but d'enquêter sur la façon dont les mères célibataires qui ont gardé leurs enfants se débrouillent en tant que famille monoparentale dans la collectivité, et d'analyser la suffisance ou les lacunes des services qui aident les mères célibataires à établir des familles monoparentales dans la collectivité. Pour ce qui est du logement, les auteurs ont constaté que les mères célibataires avaient tendance, avec le temps, à prendre des dispositions pour vivre seules avec leurs enfants.

Hogan, M.J., Buehler, C. et B. Robinson. "Single Parenting: Transitioning Alone" dans H.I. McCubbin et C.R. Figley (éd.), Stress and the Family: Coping With Normative Transitions, New York, Brunner-Mazel, 1983, pages 116 à 132 (volume 1).

La plupart des familles monoparentales connaissent une foule de changements et d'exigences. Les parents seuls doivent assumer plusieurs rôles, alliant des responsabilités en matière d'éducation et d'obtention d'un revenu, qui sont assumés par deux parents dans la plupart des familles. Il se peut que les enfants, selon leur stade de développement, acquièrent de nouvelles responsabilités. Les parents seuls peuvent être séparés, légalement ou non, divorcés, veufs ou célibataires. La famille peut être dirigée par une mère, un père ou des parents qui ont la garde conjointe de leurs enfants. Plus la famille est nombreuse, plus l'organisation est complexe; les enfants peuvent être à différents stades de développement, par exemple, préscolaire, adolescent et (ou) adulte. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Jordan, E. The Housing Needs of Female-Led One Parent Families, Société canadienne d'hypothèques et de logement, novembre 1981.

L'auteur divise ces familles en deux groupes selon leurs besoins de logement : veuves plus âgées qui ont de plus fortes chances d'être propriétaires d'une maison, et les femmes plus jeunes qui sont divorcées, séparées ou célibataires et qui ont tendance à louer leur logement. Les problèmes liés au logement comprennent le faible revenu, le surpeuplement et le manque de services communautaires, notamment de garde d'enfants. Les conclusions de l'auteur se fondent sur un examen de la documentation des besoins de logement des familles dirigées par une femme. (Traduction d'un extrait de "Housing and Single Parents: An Overview of the Literature", University of Toronto, 1984.)

Klodawsky, F., Spector, A.N., et C. Hendrix. Housing and Single Parents: An Overview of the Literature, Toronto, Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto, 1984.

Dans cette monographie de 48 pages, les auteurs passent en revue la documentation liée au logement et aux parents seuls au Canada et aux États-Unis. On y trouve aussi une bibliographie annotée de 50 documents. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Klowdasky, Fran, Aron Spector et Damaris Rose. Single Parent Families and Canadian Housing Policies: How Mothers Lose, Ottawa, SCHL, 198\_.

Description statistique détaillée des caractéristiques démographiques et du logement des parents seuls établie à partir des données du recensement et d'enquêtes. Les auteurs évaluent certains programmes de logement canadiens, examinent les politiques du logement d'autres pays et font des recommandations en matière de politiques.

McKay, H. Unwed Adolescent Mothers in Ontario, Conseil canadien de développement social, Ottawa, date de publication prévue : avril 1983.

Cette étude se fonde sur des entrevues avec 87 mères dans quatre villes ontariennes au moment où leurs enfants avaient six, douze et dix-huit mois. L'auteur a constaté que le logement venait en dernier lieu sur la liste des besoins au point de vue du nombre de mères touchées, mais qu'il représentait le besoin insatisfait le plus important pendant la période à l'étude. Les problèmes de logement étaient liés au faible revenu et à la discrimination des propriétaires-bailleurs en raison de la présence d'enfants. Un cinquième des mères vivaient de façon autonome au moment de la naissance de leur enfant et la moitié d'entre elles vivaient seules au moment où leur enfant avait 18 mois.

Pozsonyi, J. A Longitudinal Study of Unmarried Mothers Who Kept Their First-Born Children, London (Ontario), Family and Children's Services, 1973.

Pour réaliser cette étude, l'auteur a mené des entrevues avec 59 mères célibataires de London (Ontario) et leur a fait remplir des questionnaires à intervalles de six mois. L'étude indique que les mères avaient tendance à s'orienter vers la vie autonome au fur et à mesure que leur enfant grandissait. L'auteur considère que la concentration de familles monoparentales dirigées par une femme dans les ensembles de logements locatifs à bas loyer est un problème. (Traduction d'un extrait de "Housing and Single Parents: An Overview of the Literature", University of Toronto, 1984.)

Schlesinger, B. "One Parent Families and their Children in Canadian Society" dans D. Radcliffe (éd.), The Family and Socialization of Children: Report of a Workshop, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1980, pages 82 à 114.

Exposé sur les familles monoparentales et leurs enfants dans la société canadienne. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Schlesinger, B. "One-Parent Families: Coping in a Two-Parent Family System" dans D.P. Lumsden (éd.) Community Mental Health Action, Ottawa, Association canadienne d'hygiène publique, 1984, pages 119 à 127.

Court aperçu des diverses catégories de familles monoparentales que l'on trouve au Canada. On y traite de quelques-uns de leurs problèmes et des aspects positifs de la vie familiale. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Schlesinger, B. (éd.). One in Ten: The Single Parent in Canada, Toronto, Guidance Centre, Faculty of Education, University of Toronto, 1979.

Vingt-et-un articles traitent des diverses catégories de familles monoparentales sur la scène canadienne. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Schlesinger, B. Canadian Family Studies: A Selected Annotated Bibliography, 1970-1982, Chicago, Council of Planning Librarians, 1983.

Cette bibliographie compte 88 entrées, y compris celles qui ont trait aux familles monoparentales au Canada. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Schlesinger, B., The One-Parent Family, 4<sup>e</sup> édition, University of Toronto Press, 1978.

En 1973, les bébés illégitimes représentaient neuf pour cent des naissances vivantes, et quatre vingt pour cent des mères célibataires gardaient leur enfant. Ces mères avaient besoin d'aide dans les domaines suivants : logement, finances, emploi, éducation, art d'élever un enfant et adaptation émotionnelle. (Traduction d'un extrait de "Housing and Single Parents: An Overview of the Literature", University of Toronto, 1984.)

Schlesinger, Benjamin (éd.). The One-Parent Family in the 1980's: Perspectives and Annotated Bibliography 1978-1984, Toronto, University of Toronto Press, 1985.

Cinq études de la documentation portant sur divers aspects des familles monoparentales. Une met l'accent sur les parents célibataires adolescents. Comprend des estimations des nombres se fondant sur les données du recensement du Canada et les rapports annuels de statistiques de l'état civil, des examens d'enquêtes communautaires, d'autres recherches et de projets spéciaux, des suggestions pour les recherches futures et une bibliographie annotée.

Schorr, Alvin L. "The Child and the Community" dans The Child and the City, volume 1, W. Michelson et alii (éd.), University of Toronto Press, Toronto, 1979.

En traitant des familles monoparentales, Schorr dit que "les logements construits pour ces familles sont identiques à ceux qui sont conçus pour les familles biparentales conventionnelles. Pourtant, les familles monoparentales vivent différemment" (page 131). (Traduction d'un extrait de "Housing and Single Parents: An Overview of the Literature", University of Toronto, 1984.)

Smith, M.J. "The Social Consequences of Single Parenthood: A Longitudinal Perspective", Family Relations, volume 29 (janvier 1980), pages 75 à 81.

L'ennui et le manque de soutien social ont été décrits comme les conséquences les plus graves de l'état de famille monoparentale. Une analyse secondaire des entrevues auprès d'un échantillon national de familles sur une période de six ans a révélé de nombreux changements de la composition des ménages monoparentaux au fil du temps, un degré de participation communautaire légèrement moins élevé et un sentiment d'impuissance chez les chefs de familles monoparentales. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Social Planning Council of Metropolitan Toronto et Conseil du bien-être de l'Ontario, And the Poor Get Poorer, Toronto, 1981.

Cette étude a analysé l'effet des transferts gouvernementaux sur la pauvreté des bénéficiaires. Parmi d'autres résultats, elle a permis de constater qu'une mère vivant avec un enfant dans un logement public et recevant des prestations familiales atteindrait le niveau de revenu correspondant au seuil de pauvreté. Elle a aussi révélé que la disponibilité de logements publics en Ontario est telle qu'une minorité seulement pourrait en profiter." (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Social Planning Council of Metropolitan Toronto. Metro's Suburbs in Transition, Partie 1, (Rapport de documentation), Toronto, 1979.

Dans ce document, on décrit et évalue la concentration de familles monoparentales dans les ensembles de logements publics de banlieue. On y relève les problèmes de l'isolement social et de la dépendance de services de transport en commun insuffisants. En plus, on a constaté que les gouvernements municipaux étaient peu disposés à satisfaire aux besoins des parents "solitaires", ce qu'on a attribué au fait qu'ils les considéraient comme des mauvais locataires de logements publics. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

Soper, M. "Housing for Single-Parent Families: A Women's Design" dans New Space for Women, G. Wekerle et alii (éd.), Boulder, (Colorado), Westview Press, 1980.

L'auteur décrit la conception de logements publics dans les plaines LeBreton à Ottawa qui a tenté de façon précise d'intégrer des installations adaptées aux femmes. On a constaté que les parents seuls étaient un groupe important dont il fallait tenir compte et on a cerné deux phases du besoin de logement pendant la transition du mariage à l'état de parent seul. La première phase était celle du besoin d'installations d'urgence à court terme, et la deuxième, d'installations de transition à plus long terme. (Traduction d'un extrait de "The One-Parent Family in the 1980s", University of Toronto Press, 1985.)

**SANS-ABRI :**

Al-Issa, B.H. Calgary's skid row: Population and services. Thèse de maîtrise inédite, University of Calgary, Calgary (Alberta), 1984.

Étude de la population du quartier des clochards de Calgary et des services locaux qui pourvoient à leurs besoins. Cette étude commence par un long examen de la documentation sur les populations des quartiers de clochards dans d'autres villes et les mesures sociales mises au point pour régler le problème. La recherche locale, y compris les entrevues avec plusieurs habitants du quartier, vient confirmer les résultats d'études menées ailleurs. Le dénuement, l'impuissance, l'hébergement insuffisant et la consommation considérable d'alcool sont des conditions typiques. Souvent, les services offerts par le quartier ne répondent pas aux besoins des gens de cette zone. Beaucoup se retrouvent dans le secteur de la réadaptation parce qu'ils sont sans abri ou parce qu'ils ont connu d'autres difficultés et transforment le service en une aide à la survie. L'étude se termine par une liste de recommandations portant sur le logement, l'aide sociale, les soins médicaux, l'emploi occasionnel et la réadaptation. (Traduction d'un extrait de "Homelessness: A Selected and Annotated Bibliography", Ville de Calgary, juillet 1987.)

Daly, Gerald. A comparative Assessment of Programs Dealing with the Homeless Population in the United States, Canada, and Britain, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Cet exposé a pour but de décrire et de comparer les stratégies et les genres de programmes qui ont été mis au point dans les trois pays. Il donne à penser que des logements et services de divers genres, y compris des logements permanents, sont nécessaires pour régler les problèmes complexes liés aux sans-abri. Il indique aussi que des programmes à long terme sont essentiels pour assurer la réussite dans ce domaine et traite de l'utilisation du concept du logement coopératif ou de l'entraide pour permettre aux sans-abri de participer à la construction de leurs propres logements.

Edmonton Coalition on Homelessness. Homelessness in Edmonton, Edmonton, ECHO, 1987.

Rapport sur une enquête menée auprès d'organismes offrant des services aux sans-abri et d'entrevues avec des représentants de ces organismes et avec des sans-abri. Il décrit la composition de la population des sans-abri d'Edmonton et les besoins et les lacunes des services et fait des recommandations en vue d'apporter des changements dans les domaines du revenu, du logement et des services de soutien.

Fischer, P.J. et Breskey, W. R. "Homelessness and mental health: An Overview" dans International Journal of Mental Health, volume 14, pages 6 à 41, 1986.

Passe en revue la documentation sur les sans-abri et la santé mentale. Les auteurs examinent les définitions de cette population, donnent des estimations de sa taille et proposent une typologie se fondant sur les circonstances personnelles et les antécédents. Ils décrivent les caractéristiques socio-démographiques de la population et ses besoins de services. Ils font remarquer que bien que les lacunes des recherches empêchent de bien comprendre les sans-abri, il existe suffisamment d'information pour qu'on entreprenne l'élaboration de politiques qui mèneront à l'établissement de services plus efficaces. (Traduction d'un extrait de "Homelessness: A Selected and Annotated Bibliography", Ville de Calgary, juillet 1987.)

Hauch, Christopher. Coping Strategies and Street Life: the ethnography of Winnipeg's Skid Row, Winnipeg, Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, 1985.

Ce document de recherche donne un aperçu de la vie dans le quartier des clochards de Winnipeg. L'étude est en grande partie axée sur les phénomènes sociaux et économiques et, dans une moins grande mesure, sur les règles de comportement propres à la vie des clochards. La recherche s'est déroulée sur une période de huit ans pendant laquelle l'auteur a observé les participants et rassemblé des données à partir des dossiers d'un organisme de services sociaux du quartier de clochards. Le mode de rassemblement et de présentation de l'information est propre à l'ethnographie et comprend un grand nombre des catégories qui intéressent les ethnographes.

Hill, K. et McClain, J. "Redéfinir les centres-villes au Canada", Habitat, volume 25, pages 2 à 9, 1982.

Cet exposé fait état du caractère changeant de la ville canadienne au fur et à mesure que les fonctions que remplissait antérieurement le centre-ville sont supprimées par la reconstruction et les exigences de la classe moyenne. Il examine les divers sous-groupes de la population dans le centre-ville qui ont été déplacés par l'embourgeoisement et la rénovation urbaine. Enfin, les auteurs identifient les fonctions que remplissait antérieurement le centre-ville et proposent des façons d'assurer leur maintien pour ces groupes." (Traduction d'un extrait de "Homelessness: A Selected and Annotated Bibliography", Ville de Calgary, juillet 1987.)

McClain, J. "Les pressions sur le marché du logement", Perception, volume 5, pages 18 à 21, juin 1982.

L'auteur remarque deux tendances, soit la croissance d'une population hétérogène de sans-abri et la diminution de l'offre de logements abordables dans les centre-villes canadiens par suite de l'aménagement des quartiers insalubres et de la rénovation urbaine. Il semble que les installations qui offrent un hébergement temporaire sont inadéquates pour répondre aux besoins variés d'une population de sans-abri qui comprend maintenant des familles, des mères avec enfants et des personnes ayant souffert de troubles psychiatriques. (Traduction d'un extrait de "Homelessness: A Selected and Annotated Bibliography", Ville de Calgary, juillet 1987.)

McLaughlin, MaryAnn. Les sans-abri au Canada : Rapport sur l'enquête nationale, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1987.

Ce rapport résume une étude sur les sans-abri au Canada qui a duré un an. Il comprend des rapports d'une enquête sélective auprès d'organismes qui fournissent l'hébergement et des services connexes à ceux qui ont besoin d'aide temporaire et d'urgence, ainsi que des rapports et des recommandations découlant d'ateliers tenus dans tout le pays.

Metropolitain Toronto. Task Force on Housing for Low-income Single People: Final Report, Auteur, 1983.

Ce groupe de travail a été formé dans le but de mettre au point des solutions concrètes aux constatations du rapport No Place to Go: A Study of Homelessness in Metropolitan Toronto. Le rapport comprend quatre chapitres : 1) l'introduction qui décrit brièvement le contexte dans lequel le groupe de travail a été mis sur pied, les objectifs du groupe de travail et la méthodologie utilisée pour enquêter sur la question; 2) le profil de la population cible et ses besoins de logement; 3) le détail des constatations globales; et 4) les recommandations du groupe de travail.

Metropolitan Community Services Department et Metropolitan Planning Department. No place to go: a study of homelessness in Metropolitan Toronto: Characteristics, trends and potential solutions, Toronto, auteur, 1983.

Le but de cette étude était de cerner les besoins de logements subventionnés dans le Toronto métropolitain. Il comprend une évaluation d'autres programmes offerts pour répondre aux besoins de logements subventionnés et expose des solutions à long terme pour fournir des logements subventionnés aux personnes à faible revenu dans l'agglomération torontoise. L'étude comprenait une enquête sur les besoins menée au moyen d'un questionnaire qui a été posté à 10 000 ménages de locataires et de personnes âgées propriétaires et une analyse

"qualitative" des foyers et des organismes de services sociaux. Le nombre total de sans-abri touchés par l'enquête était de 3 440. L'étude présente les éléments suivants : profil des sans-abri; grandes lignes des changements des caractéristiques des foyers de Toronto; obstacles et façons de trouver des logements permanents; et propositions de solutions à long terme.

Millet, Cathy. At the End of the Rope: A study of women's emergency housing needs in the Halifax and Dartmouth area, Women's Emergency Housing Coalition, 1983.

Cette étude a été financée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Elle est axée sur le nombre de femmes ayant de graves besoins de logement qui communiquent avec des organismes de services sociaux dans la région de Halifax et de Dartmouth et sur la question de savoir si la nature et le nombre de ces femmes indiquent qu'il faudrait aménager un refuge d'urgence. L'étude comprenait trois composantes. Premièrement, l'auteur s'est renseigné sur la situation dans tout le pays en communiquant avec les refuges pour femmes afin de documenter les installations et les services offerts dans d'autres villes. Elle a ensuite envoyé un questionnaire à divers organismes communautaires et gouvernementaux qui s'occupent des femmes dans la région de Halifax et de Dartmouth. Enfin, elle a interviewé des femmes qui s'étaient retrouvées sans abri. En conclusion, l'étude indique "un manque de logements abordables, une discrimination de la part des propriétaires-bailleurs contre les assistés sociaux auxquels ils ne veulent pas louer de logements, le nombre croissant d'immeubles d'habitation qui n'acceptent pas les enfants ou qui restreignent le nombre d'enfants, l'imposition de la vérification du revenu pour établir le loyer à un pourcentage du revenu et un manque général de logements locatifs qui oblige les personnes à faible revenu à rivaliser avec d'autres pour obtenir un produit déjà rare".

Ministère du Logement, province de l'Ontario. A Place to Call Home: Housing Solutions for Low-income Singles in Ontario, Ontario, auteur, 1986.

Il s'agit d'un examen des besoins des locataires, des pensionnaires, des chambreurs et des sans-abri dans toute la province de l'Ontario. L'information et les recommandations de politiques dans le rapport sont le résultat de sept mois de recherches, d'audiences publiques et de consultations. Le rapport examine les questions liées à l'offre et à la réglementation des logements pour locataires, chambreurs et sans-abri. Il propose des mesures pour assurer une offre de logements abordables et accessibles aux personnes seules à faible revenu; élaborer des normes suffisantes pour le logement et la protection des locataires; et répondre aux besoins de groupes particuliers en Ontario, y compris les sans-abri.

Ross, Aileen D. The Lost and Lonely: Homeless women in Montreal, Montréal, McGill University Printing Service, 1982.

Le rapport fait état des résultats d'une étude, menée en 1977 et en 1978, des clochardes utilisant les refuges Chez Doris et Maison Marguerite de Montréal qui pourvoient aux besoins des femmes sans abri. L'auteur a recueilli les données en questionnant et en observant vingt femmes alcooliques et (ou) toxicomanes qui avaient fait plusieurs fois de la prison au fil des ans, et en écoutant le personnel des deux refuges raconter le comportement de ces femmes. Les sujets traités sont les suivants : les principaux problèmes auxquels les femmes font face, leurs techniques de survie, les faiblesses des services communautaires existants, et enfin, quelques-uns des problèmes liés à la réadaptation.

Sanchez, V. A Study of hard-to-house and homeless women in Calgary, Calgary, Alberta Social Services and Community Health, 1985.

Cette étude avait pour but de déterminer avec plus de précision le nombre réel de femmes difficiles à loger à Calgary, leurs caractéristiques démographiques et leurs besoins de logements d'urgence. L'auteur traite aussi de la disponibilité des services existants et fait des recommandations en vue de les améliorer. Les données et l'information ont été recueillies entre le 1<sup>er</sup> décembre 1984 et le 31 avril 1985 au moyen d'enquêtes auprès de divers organismes et individus que préoccupe la pénurie actuelle de logements temporaires pour les femmes difficiles à loger, et d'entrevues avec leurs représentants. En plus de passer en revue la documentation, l'auteur a visité les installations d'Edmonton et de Vancouver pour les personnes difficiles à loger dans le cadre de l'examen des services. L'étude se termine par 27 suggestions pour la planification future. (Traduction d'un extrait de "Homelessness: A Selected and Annotated Bibliography", Ville de Calgary, juillet 1987.)

Social Planning Council of Metropolitan Toronto. People Without Homes: A Permanent Emergency, Toronto, auteur, 1983.

Cet exposé est axé sur la question du logement d'urgence pour les personnes à faible revenu de l'agglomération de Toronto. Il indique que les personnes à faible revenu connaissent actuellement une crise de logements abordables à Toronto. Les auteurs examinent les causes de cette "situation d'urgence permanente" et traitent des trois questions de politique suivantes dans leur recherche d'une solution : 1) le rôle des foyers d'urgence; 2) l'accès aux foyers d'urgence et la qualité de l'information; et 3) le rôle du secteur bénévole.

Société canadienne d'hypothèques et de logement. Evaluation of 90 Shuter Street, Toronto. Ottawa, SCHL, préparé par Alan Etherington & Associates, 1987.

Le 90, rue Shuter, qui devait être un modèle de logements en milieu de soutien, est une tour d'habitation de onze étages qui est en fait une "superposition de maisons de rapport" pour les personnes seules à faible revenu dans le centre-ville de Toronto. L'ensemble fournit le logement et des services de soutien aux résidents et a des rapports spéciaux avec dix organismes de services sociaux qui offrent des services hors place. Cette évaluation indique les composantes clés du modèle et sa transférabilité et évalue son effet sur les résidents.

Stark, Y. "Houselink community homes: Alternative housing for ex-psychiatric patients. Habitat, volume 25, pages 40 à 44.

On reproche aux pensions commerciales pour personnes ayant souffert de troubles psychiatriques de ne pas donner aux résidents l'occasion d'accroître leur capacité de vivre normalement. L'étude décrit le programme de logement communautaire sans but lucratif Houselink en Ontario, une solution de rechange aux foyers à but lucratif. Les foyers favorisent une ambiance d'autonomie et mettent l'accent sur l'entraide et le soutien mutuel. Les résultats démontrent que les résidents de foyers Houselink ont tendance à mieux s'adapter à la vie communautaire, surtout dans les domaines des relations interpersonnelles et de la dynamique de la vie. (Traduction d'un extrait de "Homelessness: A Selected and Annotated Bibliography", Ville de Calgary, juillet 1987.)

Thompson, Ron. "Needs and Facilities Study for the Downtown Male Population", Regina, The Downtown Crisis Housing Foundation, Inc., 1981.

Cette étude examine les besoins de logement d'hommes d'un certain âge du centre-ville qui sont les victimes de la rénovation commerciale du centre-ville de Regina et de la disparition d'un grand nombre d'anciens logements locatifs à bas loyer. Elle traite des profils de la zone et de la population à l'étude, des installations de remplacement, des options pour la conception d'installations destinées à la population cible et de l'administration des installations de remplacement, et fait des recommandations se fondant sur les constatations de l'étude.

Ville de Toronto. By Ourselves: A Case Study of Cityhome's Low Income Single, Toronto, City of Toronto Alternative Housing Subcommittee, 1987(?).

Rapport d'une enquête sur la population des personnes seules habitant dans les chambres de Cityhome et dans les deux refuges d'urgence appartenant à la ville de Toronto. Comprend des descriptions d'ensembles à Toronto, Vancouver et Ottawa, des résultats et des recommandations relatives aux caractéristiques générales de la population touchée par l'enquête, à leur satisfaction à l'égard des conditions de logement actuelles et aux besoins de logement à long terme. L'analyse et les recommandations portent sur l'emplacement, la conception et les agréments, la gestion et le soutien social.

## HANDICAPÉS PHYSIQUES :

Appleman, Line. Alternative Residential Resources: A Preliminary report, Constance-Lethbridge Rehabilitation Centre, 1987.

Ce rapport présente les constatations de la première étape d'un projet de recherche. Il est divisé en deux chapitres. Le premier porte sur le contexte institutionnel et ses effets sur les résidents. On y traite du modèle institutionnel, de ses conséquences sociales et économiques et de son principal rôle dans l'aménagement de ressources résidentielles pour les handicapés. On y présente aussi une description et une critique des ressources résidentielles mises au point ces dernières années par le réseau institutionnel. Le deuxième chapitre dresse les grandes lignes de quelques solutions de remplacement pour l'aménagement de lieux de résidence. Premièrement, il traite des origines et des différentes formes qu'a pris au Québec le mouvement d'aménagement de logements de genres nouveaux. Deuxièmement, il présente diverses expériences en aménagement de logements de remplacement pour donner au lecteur un aperçu de la philosophie sous-jacente et décrit ensuite les principes régissant la mise au point de ressources résidentielles de remplacement.

Association canadienne de la dystrophie musculaire. Rénovations, sans date.

Ce livret, produit par le Barrier Free Design Centre de l'Association canadienne de la dystrophie musculaire avec l'aide du gouvernement fédéral, est un guide pour aménager un chez soi accessible. On y trouve de l'information précieuse sur la planification et la réalisation de la construction. Il porte sur les parties du cadre physique qu'il pourrait être nécessaire de modifier et indique les exigences en matière de sécurité et de protection contre les incendies.

Brown, Joan C. A Hit-And-Miss Affair: Policies for Disabled People in Canada, Ottawa : Conseil canadien de développement social, 1977.

Ce document passe en revue les politiques touchant les handicapés physiques au Canada. Les politiques à l'étude dans ce livre portent sur la prévention de l'invalidité, la réduction au minimum des effets de l'invalidité au moyen d'une réadaptation médicale, scolaire et professionnelle; l'accès au revenu et à la sécurité du revenu pour les handicapés; et la vie avec un handicap, ce qui comprend les installations et services dont dispose la population des handicapés.

Carpenter, Rodney et Eades, Brent. Les personnes handicapées et le logement de densité moyenne : Conception, Ottawa, SCHL, 1984.

Ce livre, qui examine les problèmes et les possibilités que présente la modification des petits immeubles de densité

moyenne pour les rendre accessibles aux handicapés physiques, offre des recommandations et des conseils pratiques dans le domaine de la conception à l'intention des architectes, des constructeurs, des responsables du logement et des consommateurs handicapés.

Cluff, A.W. et P.J. Cluff. Cost and Design of Housing for Disabled Persons Case Studies, Toronto, Associated Planning Consultants pour la SCHL, 1983.

Rapport d'une analyse détaillée de 17 études de cas de logements pour handicapés physiques choisis en fonction de l'emplacement, du genre de logement et de financement, de la transformation ou de la construction de logements spécialement conçus et du genre de handicap. Les auteurs ont analysé les données pour déterminer l'état fonctionnel de l'utilisateur et les avantages, la suffisance fonctionnelle et l'accessibilité des aménagements à l'intérieur du logement adaptés au handicap. Les auteurs donnent aussi de l'information sur les coûts.

Coalition des organisations provinciales des handicapés. The Canadian Disabled Housing Survey, 1984

Cette série a été préparée par la Coalition des organisations provinciales des handicapés avec l'aide financière de la SCHL. L'enquête, menée dans toutes les provinces en 1982 et 1983, donne de l'information en abondance pour les handicapés. Chaque manuel provincial indique les programmes de logement gouvernementaux et les services de soutien connexes. On y donne une brève évaluation de l'accessibilité et décrit plusieurs ensembles de logements illustrant divers modèles de logement permettant aux handicapés de vivre en autonomie.

Comité d'organisation canadien pour 1981, Année internationale des personnes handicapées. Autonomie : Logement et services de soutien, Ottawa, 1981.

Ce rapport est un exposé faisant partie d'un rapport plus important intitulé Directions, publié par le comité traitant des droits et des besoins des handicapés au Canada et des occasions qui leur sont offertes. En donnant des exemples, ce rapport nous permet de comprendre des modes de vie autonome distinctifs qui voient le jour au Canada.

Conseil canadien de développement social. La désinstitutionnalisation : coûts et incidences, Ottawa, CCDS, 1985.

Exposés révisés présentés à un symposium sur invitation, regroupant des consommateurs, des militants, des chercheurs, des décideurs et des organismes préoccupés par la désinstitutionnalisation des handicapés physiques et mentaux et des personnes souffrant de troubles psychiatriques. Dans la première partie, on donne un aperçu des questions liées à la désinstitutionnalisation selon divers points de vue. Les deuxième et

troisième parties traitent des coûts et des incidences, respectivement, de la désinstitutionnalisation. La quatrième partie donne un résumé se fondant sur deux questions fondamentales : 1) comment pouvons-nous appuyer et créer des collectivités compétentes qui encouragent toutes les personnes à participer? 2) Qu'en coûte-t-il pour rendre une collectivité compétente; que peuvent nous apprendre les programmes de soutien communautaire existants qui ont connu du succès?

Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés. Housing and Support Services for Physically Disabled Persons in Canada (2<sup>e</sup> édition), CCRH, 1982.

Ce répertoire tente de donner un aperçu des choix de logements dont disposent les handicapés physiques au Canada. Il indique une façon de localiser des logements accessibles et des services de soutien appropriés. L'information, organisée par ville et par province, comprend un examen des services de soutien, des services d'information et du logement. Le document comprend aussi une bibliographie sélective utile.

Conseil de santé pour le district régional Ottawa-Carleton. Rapport final : Besoins de logement et de soins de soutien des personnes gravement handicapées physiques dans Ottawa-Carleton, Conseil de santé pour le district régional Ottawa-Carleton, 1984.

Ce rapport détaillé, bien qu'il soit orienté vers les besoins dans la région d'Ottawa, est utile pour d'autres collectivités. Il indique une méthodologie pour évaluer les besoins de services pour ce groupe, par âge. On y trouve une bonne description des divers genres de milieux résidentiels dont ont besoin les personnes ayant différents handicaps, un résumé d'un examen de la documentation portant sur les tendances épidémiologiques et autres dans les cas de handicaps graves, ainsi que les faits nouveaux dans les domaines du logement et des soins de soutien pour les personnes gravement handicapées.

Disabled Alliance for Self Help Inc. The Housing Needs of the Disabled in London and District, London, 1983

Étude entreprise par des handicapés pour évaluer la mesure dans laquelle le système Paratransit de London est suffisant et le besoin de logements subventionnés convenables pour les handicapés, ainsi que pour monter une bibliothèque de documentation. Elle porte sur les handicapés physiques et sur les personnes souffrant de troubles émotifs.

Falta Associates. Accessibility Costs for Housing, Ottawa, SCHL, 1984.

Cette étude examine les coûts liés à la production de logements libres d'obstacles physiques pour les handicapés en fauteuil roulant. On y précise la nature et le coût des

aménagements spéciaux qui favorisent l'accessibilité dans des logements de divers genres. L'information est présentée dans une série de tables d'analyse des coûts pour la construction neuve.

Gunn, Jonathan P. Housing for the Disabled in Manitoba, Winnipeg, Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, 1982.

Cette étude a pour but de déterminer l'offre et le besoin de logements pour les handicapés au Manitoba. Elle porte sur la nature de la population de handicapés au Manitoba et les genres de logements qui leur sont offerts à l'heure actuelle. L'auteur fait aussi des études de cas détaillées de certains milieux résidentiels et examine les conditions actuelles dans le domaine de la prestation de services de logement et de soutien.

Hough, E. et G. Torrance. Rapport final : Besoins de logement et de soins de soutien des personnes gravement handicapées physiques dans Ottawa-Carleton, Ottawa, Conseil de santé pour le district régional Ottawa-Carleton, 1984.

Ce rapport détaillé, bien qu'il soit orienté vers les besoins dans la région d'Ottawa, est utile pour d'autres collectivités. Il indique une méthodologie pour évaluer les besoins de services pour ce groupe, par âge. On y trouve une bonne description des divers genres de milieux résidentiels dont ont besoin les personnes ayant différents handicaps, un résumé d'un examen de la documentation portant sur les tendances épidémiologiques et autres dans les cas de handicaps graves, ainsi que les faits nouveaux dans les domaines du logement et des soins de soutien pour les personnes gravement handicapées.

Howell, M., P. Rowe et D. Hanlon. Housing Problems of the Physically Disabled in St. John's, St. John's, The Community Services Council, 1976.

Première d'une série d'études des besoins communautaires visant à provoquer les discussions publiques et à favoriser l'amélioration des services fournis à St. John's. Comprend un examen des difficultés auxquelles font face les handicapés pour trouver un logement convenable, une liste des organismes de logement existants et des indications sur les mesures à prendre pour fournir de meilleurs logements aux handicapés.

Independent Living Resource Centre. Independent Living for Persons with Disabilities in Canada, Winnipeg, Independent Living Resource Centre pour le Secrétariat d'État, 1985.

Ce rapport présente la philosophie et l'évolution du mouvement d'hébergement autonome en Amérique du Nord et fait état de l'expérience au Canada et aux États-Unis. Il indique les diverses façons d'aborder la définition et la conception de

centres d'hébergement autonome qui ont été tentées. Il examine la façon de déterminer quels services de soutien sont nécessaires et les défis que doivent relever les gouvernements, les professionnels et d'autres pour appuyer activement l'aménagement de tels centres. On y trouve de l'information sur les besoins distinctifs des personnes ayant des handicaps différents, qu'il faut prendre en compte pour élaborer des programmes viables d'hébergement autonome, ainsi qu'une bibliographie utile sur ce sujet.

Institute of Urban Studies, Housing for the Disabled in Manitoba, University of Manitoba, 1982.

Cette étude détaillée entreprise par l'Institut avec l'aide de la SCHL nous donne une vue d'ensemble complète des logements disponibles et requis pour les invalides, les handicapés physiques et mentaux et les arriérés. Elle a une valeur générale pour plusieurs raisons. Elle passe en revue la documentation sur le logement et les handicapés et décrit les divers genres de milieux d'hébergement requis pour chaque groupe d'invalides, selon le degré d'autonomie des personnes.

Medicus Canada. Data Handbook on Disabled Persons in Canada, Ottawa, Medicus Canada pour la SCHL, 1981.

Estimations démographiques et descriptions quantitatives des caractéristiques socio-démographiques, de la santé et du fonctionnement physique de la population de handicapés, mises au point à partir des données de l'Enquête Santé Canada de 1978-1979 et de données régionales pertinentes. On y met l'accent sur les caractéristiques de la population de handicapés qui sont pertinentes pour l'élaboration et la mise au point de politiques et de programmes de logement pour les handicapés.

Ministère de la Santé de l'Ontario. Survey of Non Institutionalized Physically Handicapped Persons in Ontario, Toronto, ministère de la Santé, 1982.

Un rapport sur des entrevues avec 1 764 handicapés identifiés au cours d'un enquête à l'échelle de la province. On y trouve des données détaillées sur les caractéristiques socio-démographiques, les problèmes physiques et les limites fonctionnelles et sur les caractéristiques liées aux besoins, y compris aux besoins de logement. Toute l'information est présentée sous forme de tables indiquant les nombres et les pourcentages de l'échantillon.

Patricia Ryan and Associates, Creekview 202 Project Evaluation Report, Vancouver, Association canadienne de paraplégie, Division de la Colombie-Britannique, 1987.

Ce rapport présente les résultats d'une évaluation du projet Creekview 202. Cette étude, parrainée par les Ministries of Health and Human Resources et administrée par l'Association

canadienne de paraplégie, Division de la C.-B., porte sur six hommes gravement handicapés (dont cinq ayant besoin d'un respirateur) qui quittent l'hôpital pour habiter un logement coopératif. L'évaluation porte sur trois facteurs : les coûts pour le gouvernement provincial de l'entretien des résidents aux deux endroits; l'état de santé; et la qualité des soins.

Perryman, Gavin. Access to Housing, A Residential Perspective: A Report of the Special Needs Housing Study, Social Planning and Research Department of United Way of the Lower Mainland, C.-B., mars 1980.

Cette étude a été financée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et une subvention pour le perfectionnement des groupes de recherche de Santé et Bien-être social Canada. Elle a été menée par Centraide. Son but était d'arriver à comprendre les besoins de logement que le marché actuel ne satisfait pas. On y donne une définition des besoins tels que décrits par ceux qui les connaissent, c'est-à-dire les utilisateurs. Elle porte particulièrement sur les personnes qui ont besoin d'aménagements spéciaux dans le logement, de services sociaux et de soutien communautaire facilement accessibles et d'installations physiques spéciales à proximité des logements, et sur celles qui ont un problème d'abordabilité. L'étude portait sur l'information recueillie au moyen d'entrevues avec des groupes de personnes dont les noms avaient été tirés de répertoires de services et d'organisations dans chaque municipalité.

Phillips, Phillips Consultants. Measurement of the Distance of Existing Housing Projects used by Disabled People to Community Contact Points, Vancouver, 1981.

Cette étude, financée par la Policy and Planning Branch de l'Alberta Housing and Public Works, calcule les distances entre les logements adaptables et leurs points de contact communautaire les plus proches, comme les épiceries de dépannage, les arrêts de services de transport en commun, etc. On y fait plusieurs recommandations relatives à la planification future des ensembles de logement sociaux, portant sur la coordination de l'effort de planification, l'utilisation de bureaux d'enregistrement, les façons de choisir les emplacements et d'autres questions connexes.

Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada. La santé des Canadiens : Rapport de l'Enquête Santé Canada, Ottawa, 1981.

Cette enquête exhaustive examine, entre autres, les caractéristiques de la population de handicapés physiques.

Santé et Bien-être social Canada. Réadaptation des handicapés : Guide populaire et bibliographie sélective, Ottawa, 1976.

Echantillonnage de la documentation abondante à la disposition de tout profane intéressé au domaine de la réadaptation. Comprend les sujets suivants : références générales; réadaptation des handicapés physiques, des handicapés mentaux, des délinquants juvéniles, des criminels, des usagers de narcotiques, des aveugles et handicapés visuels, des sourds et des malentendants; les femmes d'intérieur handicapées; prestation de services de réadaptation; éducation pour les personnes handicapées; emploi; activités récréatives; réadaptation professionnelle; maisons de transition, centres de réadaptation et ateliers protégés; appareils d'auto-assistance; aspects psychologiques; aspects sociologiques; obstacles architecturaux; vêtements et constructions pour les handicapés; transport et mobilité des handicapés; vivre avec les handicapés.

Secrétariat d'Etat. Profil des personnes vivant avec une incapacité au Canada, Ottawa, 1986.

Examen sélectif des constatations de l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, entreprise par Statistique Canada en 1983-1984. L'information sur les aspects sociaux des résultats est présentée sous forme de textes courts faciles à lire et de graphiques. Comprend de l'information sur la distribution par province, l'âge, le genre d'incapacité, l'éducation, l'activité économique, le revenu, le logement et le transport.

Social Planning Council of Hamilton and Districts. A Study of Housing and Support Care for the Physically Disabled in Hamilton-Wentworth, 1986.

Ce document est axé sur une étude des besoins de logement et de soins de soutien des handicapés physiques de Hamilton-Wentworth. Il comprend un profil d'un échantillon de la collectivité des handicapés physiques, indique les besoins de logement de ce groupe et les exigences des handicapés physiques dans le domaine du logement, y compris les services de soutien requis, et décrit les exigences, les difficultés et les problèmes auxquels les handicapés physiques font face dans leur recherche d'un logement convenable.

Société canadienne d'hypothèques et de logement. "Pour certains handicapés, l'autonomie passe par la modification des logements : Guide des administrateurs du PAREL pour les handicapés", Ottawa, SCHL, 1987.

Il s'agit de l'un des guides produits par la SCHL pour les personnes qui participent d'une façon professionnelle ou technique à l'application du PAREL. L'information est présentée selon des catégories de handicaps généraux et les modifications pertinentes. Il traite aussi de conditions physiques particulières (p. ex., la fibrose kystique) et les modifications qui conviennent à ces états.

Société canadienne d'hypothèques et de logement. Accessibilité des installations et services communautaires : Problèmes et solutions, Ottawa, SCHL, 1982.

Cette étude, préparée par Associated Planning Consultants Inc., est un rapport d'un projet de recherche sur l'accessibilité des installations et services communautaires. On y soulève un certain nombre de questions et fait des recommandations comprenant des suggestions détaillées de façons de créer un cadre physique plus libre d'obstacles dans nos collectivités.

Société d'habitation et de réaménagement du Manitoba. Ten Ten Sinclair, Winnipeg, 1975.

Décrit les aménagements physiques et les services de soutien d'un ensemble expérimental de 75 appartements conçu dans le but de servir de mode d'hébergement intermédiaire pour les jeunes handicapés et non handicapés. Le but est de munir toutes les personnes possibles des compétences nécessaires pour qu'elles passent à des modes d'hébergement privés.

Statistique Canada. Enquête sur la santé et les limitations d'activité : Base de données sur les personnes handicapées : Rendre les données d'incapacité disponibles aux utilisateurs, Ottawa, Statistique Canada, 1987.

Description générale de quatre tentatives nationales pour estimer le nombre et décrire les caractéristiques des handicapés. Comprend une brève description de la méthode et des données qu'on peut obtenir de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activité menée dans le cadre du recensement de la population de 1986.

Young, W. et D. Hasell. Housing Needs Assessment of the Elderly and Disabled in the Saskatoon Area of Saskatchewan, Saskatoon, College of Home Economics de l'University of Saskatchewan, 1981.

Documente les conditions et les aménagements intérieurs nécessaires dans les maisons de personnes âgées et handicapées en milieu rural et urbain pour déterminer la faisabilité de programmes de logement et de simplification du travail.

## HANDICAPÉS MENTAUX :

Association canadienne pour la santé mentale. A Lucky Few: A Report on the Housing Needs of Psychiatrically Disabled Individuals in Ottawa-Carleton, Ottawa, ACSM, 1986.

Cette étude a été menée dans la région d'Ottawa-Carleton par l'Association canadienne pour la santé mentale et a été financée par la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. Elle documente le nombre existant de places dans les logements en milieu de soutien et le besoin de choix de logements en milieu de soutien pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques. Elle fait état des avis de 65 personnes qui sont des représentants d'organismes qui renvoient des malades mentaux aux services de logement, des représentants d'organismes offrant un service de logement, des membres de la famille et des amis des personnes souffrant de troubles psychiatriques et des personnes qui se remettent d'une maladie mentale. L'étude a pour but premier de décrire les genres de ressources en logement et les mécanismes de financement qui sont disponibles pour satisfaire aux besoins de logement des personnes souffrant de troubles psychiatriques.

Barton, Debbie. Housing in Ottawa-Carleton: A Women's Issue, Projet de développement communautaire du Canada, Emploi et Immigration Canada, 1983.

Cette étude tente de documenter le problème du logement pour les femmes ayant des besoins spéciaux, comme les alcooliques et les toxicomanes, les contrevenantes, les utilisatrices de refuges d'urgence et de détresse, les mères célibataires et les femmes atteintes de troubles psychiatriques. L'information a été recueillie au moyen d'un questionnaire et d'entrevues en personne et au téléphone avec des représentants d'organismes chargés d'établir les lignes de conduite et de mettre en oeuvre et d'offrir des programmes de logement pour les femmes dans la région d'Ottawa-Carleton. Le rapport se termine par 14 recommandations orientées vers l'entité gouvernementale compétente, en vue d'améliorer la situation des femmes sur le plan du logement.

Bigelow, D.A. et Beiser, M. "La réadaptation des malades mentaux chroniques : Un programme communautaire", Santé mentale au Canada, volume 26, n° 2, pages 10 à 12, 1978.

Décrit l'évolution d'un programme destiné à fournir des services de traitement directs aux malades chroniques dans la collectivité, réduisant ainsi au minimum ou supprimant la nécessité d'une hospitalisation. Les résultats donnent à penser que les programmes de ce genre réduisent le nombre d'admissions pour soins psychiatriques, raccourcissent la durée du séjour des malades qui doivent être hospitalisés, assurent une meilleure qualité de vie dans les domaines pour lesquels les malades attachent le plus de valeur et parviennent à ces

résultats à un coût inférieur à celui de l'hospitalisation conventionnelle. (Traduction d'un extrait de la bibliographie annotée sélective de "Désinstitutionnalisation : coûts et incidences", Conseil canadien de développement social, 1985.)

Conseil canadien de développement social. La désinstitutionnalisation : coûts et incidences, Ottawa, CCDS, 1985.

Exposés révisés présentés à un symposium sur invitation, regroupant des consommateurs, des défenseurs de droits particuliers, des chercheurs, des décideurs et des organismes préoccupés par la désinstitutionnalisation des handicapés physiques et mentaux et des personnes souffrant de troubles psychiatriques. Dans la première partie, on donne un aperçu des questions liées à la désinstitutionnalisation selon divers points de vue. Les deuxième et troisième parties traitent des coûts et des incidences, respectivement, de la désinstitutionnalisation. La quatrième partie donne un résumé se fondant sur deux questions fondamentales : 1) comment pouvons-nous appuyer et créer des collectivités compétentes qui encouragent toutes les personnes à participer? 2) Qu'en coûte-t-il pour rendre une collectivité compétente; que peuvent nous apprendre les programmes de soutien communautaire existants qui ont connu du succès?

Crossley, B. et Denmark, J.C. "Community Care : A Study of the Psychiatric Morbidity of a Salvation Army Hostel", British Journal of Sociology, volume 20 (décembre 1979), pages 443 à 450.

Évaluation du besoin d'installations de soins posthospitaliers pour les malades ayant reçu leur congé d'hôpitaux psychiatriques. Un grand nombre de ces personnes qui ont besoin de soins posthospitaliers demeurent dans des foyers de l'Armée du Salut où le personnel n'a pas la formation nécessaire pour ce genre de travail. L'étude se fonde sur des entrevues avec 51 résidents de foyers de l'Armée du Salut ayant des troubles psychiatriques. Les auteurs concluent qu'il existe un grand besoin d'installations de soins posthospitaliers qui conviennent à ces groupes.

D'Arcy, C. et Fritz, W. "A mental health system in transition: Profiles of change", Revue canadienne de psychiatrie, volume 24, n° 2, pages 121 à 131, 1979.

Présente un profil des changements qui se produisent dans le système de soins psychiatriques de la Saskatchewan. Les données indiquent une hausse du nombre d'admissions, de réadmissions, de sorties et de malades en consultation externe dans les secteurs public et privé. Les auteurs donnent à entendre que les maladies mentales sont élastiques, c'est-à-dire que la structure organisationnelle qui s'occupe des maladies mentales peut influencer sur l'amélioration ou la détérioration de l'état du malade. Ils recommandent que l'on approfondisse les recherches afin d'élaborer des outils d'évaluation permettant

d'évaluer avec précision l'efficacité des programmes, le choix entre divers systèmes de prestation de services et les façons d'affecter les ressources. Examine le cas spécial que représente la population autochtone canadienne. (Adapté de la bibliographie annotée sélective de "Désinstitutionnalisation : coûts et incidences", Conseil canadien de développement social, 1985.)

Deslauriers, G.-M. "La désinstitutionnalisation actualisée à Clair-Foyer", Perception, volume 6, n° 2, novembre-décembre, pages 12 à 15, 1982.

Le Centre d'accueil Clair-Foyer a entrepris un processus de désinstitutionnalisation sur une période de deux ans et a été loué pour la grande qualité de ses services de logement institutionnels et communautaires. Lorsque le Centre a comparé les coûts par jour des deux genres de services, il a constaté qu'il pouvait desservir deux fois plus de résidents en milieu communautaire qu'il ne pouvait le faire pour la même somme en milieu institutionnel. (Adapté de la bibliographie sélective annotée de "Désinstitutionnalisation : coûts et incidences", Conseil canadien de développement social, 1985.)

France, I. Contract Aftercare Project (CAP): Stage One Evaluation, Toronto, Ville de Toronto, Housing Department, 1987.

Le projet CAP donnait suite à une des principales recommandations du Mayor's Task Force on Discharged Psychiatric Patients (le rapport Gerstein). L'évaluation de ce projet compte deux étapes. La première, dont ce rapport fait état, consistait à établir une base d'information sur les propriétaires et exploitants et sur les résidents. L'information a été recueillie au moyen de questionnaires remis à chaque groupe dans cinq foyers approuvés. Les données portent sur les caractéristiques générales des résidents; la procédure de location; l'état physique; les services de soutien; et les conditions de vie.

Goodacre, R.H., Coles, E.M., MaCurdy, E.A., Coates, D.B. et Kendal, F.M. "Hospitalization and hospital bed replacement", Revue de l'association des psychiatres du Canada, volume 20, pages 7 à 14, 1975.

Dresse les grandes lignes d'une étude comparant le traitement à domicile et le traitement hospitalier pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques au point de vue des admissions évitées, du nombre d'admissions, du nombre total de journées d'hospitalisation et des conséquences pour le remplacement des soins hospitaliers. On a affecté au hasard des malades, comparables selon un certain nombre de variables, au traitement à domicile seulement, au traitement en milieu hospitalier seulement ou à une combinaison de traitement hospitalier et à domicile. Les résultats indiquent que, mise à part

une réduction du taux des premières admissions, l'ajout de traitement à domicile n'a eu aucun effet significatif sur le nombre d'admissions, le nombre total de jours d'hospitalisation ou les réadmissions. (Adapté de la bibliographie sélective annotée de "Désinstitutionnalisation : coûts et incidences", Conseil canadien de développement social, 1985.)

Hodgins, Sheilagh, "Programmes communautaires pour patients chroniques : Élaboration d'un cadre conceptuel", Santé mentale au Canada, volume 35, n° 1, 1987.

L'auteur reconnaît que les services communautaires pour personnes souffrant de troubles psychologiques importants ont souvent été mis sur pied sans qu'on considère leur efficacité. L'auteur propose, en se fondant sur un projet de recherche englobant tout le Québec, ainsi que sur sa compréhension du processus de désinstitutionnalisation et son analyse des critères ou objectifs visant à assurer l'efficacité des programmes de santé mentale communautaires, un cadre conceptuel pour l'examen et la mise au point de programmes communautaires.

Houselink Community Homes. Handbook of Alternative Community Housing for Psychiatric Patients, Toronto, Association canadienne pour la santé mentale, 1980.

Ce guide vise à faciliter la mise au point d'autres modes d'hébergement et à accroître l'échange d'idées et d'information entre les responsables de programmes pour les personnes désinstitutionnalisées souffrant de troubles psychiatriques au Canada. Il donne de l'information dans les domaines suivants : aménagement d'autres formes de logement et situation actuelle au Canada; liste de tous les programmes au Canada et de leurs principales caractéristiques; et nouveaux programmes en cours d'élaboration. Ces sections sont suivies d'une description des plans pour la publication future d'éditions révisées du guide et d'une bibliographie de livres, d'articles et d'autres documents.

Menuck, M. "The Rehabilitation of Psychiatric Patients", Revue de l'Association des psychiatres du Canada, volume 23, n° 2, pages 111 à 119, 1978.

Donne un aperçu des stratégies de réadaptation mentale. L'auteur donne à entendre que la réadaptation à l'extérieur de l'hôpital permet aux patients de retourner dans la collectivité tout en continuant de recevoir une aide et que la réadaptation et le suivi coûtent moins cher qu'une hospitalisation prolongée. (Adapté de la bibliographie sélective annotée de "Désinstitutionnalisation : coûts et incidences", Conseil canadien de développement social, 1985.)

Perryman, Gavin. Access to Housing, A Residential Perspective: A Report of the Special Needs Housing Study, Social Planning and Research Department of United Way of the Lower Mainland, C.-B., mars 1980.

Cette étude a été financée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et une subvention pour le perfectionnement des groupes de recherche de Santé et Bien-être social Canada. Elle a été menée par Centraide. Son but était d'arriver à comprendre les besoins de logement que le marché actuel ne satisfait pas. On y donne une définition des besoins tels que décrits par ceux qui les connaissent, c'est-à-dire les utilisateurs. Elle porte particulièrement sur les personnes qui ont besoin d'aménagements spéciaux dans le logement, de services sociaux et de soutien communautaire facilement accessibles et d'installations physiques spéciales à proximité des logements, et sur celles qui ont un problème d'abordabilité. L'étude portait sur l'information recueillie au moyen d'entrevues avec des groupes de personnes dont les noms avaient été tirés de répertoires de services et d'organisations dans chaque municipalité.

Santé et Bien-être social Canada. Réadaptation des handicapés : Guide populaire et bibliographie sélective, Ottawa, Santé et Bien-être social Canada, Services de librairie du ministère, 1976.

Échantillonnage de la documentation abondante à la disposition de tout profane intéressé au domaine de la réadaptation. Comprend les sujets suivants : références générales; réadaptation des handicapés physiques, des usagers de narcotiques, des délinquants juvéniles, des criminels, des narcomanes, des aveugles et handicapés visuels, des sourds et des malentendants; les femmes d'intérieur handicapées; prestation de services de réadaptation; éducation pour les personnes spéciales; emploi; activités récréatives; réadaptation professionnelle; maisons de transition, centres de réadaptation et ateliers protégés; appareils d'auto-assistance; aspects psychologiques; aspects sociologiques; obstacles architecturaux; vêtements et constructions pour les handicapés; transport et mobilité des handicapés; vivre avec les handicapés.

Supportive Housing Coalition. Community Housing for Consumers of Mental Health Services in Metropolitan Toronto, Toronto, SHC, 1987.

Le document est une analyse de la situation actuelle du logement dans l'agglomération torontoise comme élément essentiel à la mise au point de systèmes plus efficaces de logement en milieu de soutien pour les consommateurs de services de santé mentale. Il se fonde sur plusieurs hypothèses. Premièrement, il est préférable de fournir les services de santé mentale, y compris les services de logement, dans la collectivité. Deuxièmement, les grandes collectivités comme l'agglomération de Toronto doivent mettre au point et fournir ces services d'une façon coordonnée. Enfin, la collaboration et la coordination entre les organismes gouvernementaux améliorerait les efforts communautaires à cet égard. La première partie du document analyse les problèmes de logement des consommateurs des services de santé mentale dans l'agglomération de Toronto. La deuxième section porte sur la planification en vue d'améliorer les services de logement. La troisième section met l'accent sur la réponse à court terme au problème et ce que cela sous-entend. Dans la dernière section, on envisage que le changement pourrait se faire par l'amélioration des mécanismes intergouvernementaux. Chaque section se termine par plusieurs recommandations.

Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, Ontario's Mental Health Care Breakdown, Toronto, SEFPO, 1980.

Ce document brosse un tableau complet des problèmes que présente la prestation de services aux malades mentaux et aux handicapés développementaux en Ontario. Il fait aussi une critique des programmes de désinstitutionnalisation gouvernementaux en donnant à entendre qu'ils sont une tactique pour réduire les frais des soins de santé mentale plutôt qu'une tentative réelle pour mettre au point des programmes communautaires pouvant remplacer les soins en établissement. (Adapté de la bibliographie sélective annotée de "Désinstitutionnalisation : coûts et incidences", Conseil canadien de développement social, 1985.)

Toews, John et Barnes, Gordon. Les troubles mentaux chroniques au Canada : projet d'évaluation des besoins, Ottawa, Association canadienne pour la santé mentale, 1982.

Cette étude a pour but de documenter la situation des services de santé mentale pour les malades mentaux chroniques au Canada. Les composantes de l'étude sont les suivantes : document de principe passant en revue l'historique du problème, le rôle de l'Association canadienne pour la santé mentale et les préoccupations croissantes à l'égard de la question de la désinstitutionnalisation; une enquête d'évaluation des besoins menée auprès de 222 professionnels de la santé mentale pour déterminer ce qu'ils pensent du système de services pour les

malades mentaux chroniques dans leur province; forums provinciaux pendant lesquels on a demandé aux répondants de l'enquête de discuter de façon générale des points forts et des points faibles du système de services dans leur province; et un résumé d'un symposium national des professionnels travaillant dans le domaine des soins pour les malades mentaux chroniques.

Wasylenki, D., Fischer, L., Goering, P. et Lancee, W. Psychiatric Aftercare in Metropolitan Toronto, ministère de la Santé de l'Ontario, Toronto, 1981.

Décrit quelques-unes des difficultés liées à la prestation de services posthospitaliers efficaces aux malades souffrant de troubles psychiatriques à leur sortie de l'hôpital. Elles comprennent une planification inadéquate en vue de la santé de l'hôpital, le manque d'intérêt et de collaboration du patient relativement à la réadaptation, l'utilisation de la chimiothérapie et la dépendance d'un modèle médical, le transfert institutionnel, le manque d'autres formes de logements, les lacunes des services sociaux et de loisirs et le chômage. Donne quelques suggestions en vue de surmonter ces problèmes. (Adapté de la bibliographie sélective annotée de "Désinstitutionnalisation : coûts et incidences", Conseil canadien de développement social, 1985.)

Wattie, Brenda. A Follow-up Study on Schizophrenic Patients in four Canadian Provincial Locations, Santé et Bien-être social Canada, 1985.

Ce projet de recherche est une étude de groupes de malades pathologiquement comparables qui ont été identifiés et interviewés peu de temps après qu'on ait diagnostiqué la schizophrénie. On a recueilli une quantité considérable d'informations sur les facteurs que l'on jugeait pouvoir influencer sur leur état fonctionnel. L'étude traite en partie de l'effet des facteurs de logement sur l'état de santé d'une personne. Les résultats étaient meilleurs dans les genres d'hébergement non surpeuplés. Les malades locataires ou propriétaires progressent mieux que ceux vivant chez leurs parents, en chambre ou en résidence.